

# BULAC

[도서관] [शिक्षक] [അക്കാദമി] [ሥልጣኔ]

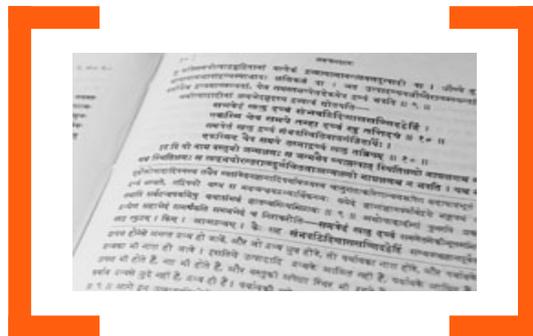
Bibliothèque universitaire  
des langues et civilisations



## PROGRAMME D'ACTIVITÉ 2015

Christophe Pérales, directeur adjoint

Version : 26 novembre 2014



## TABLE DES MATIÈRES

|       |  |           |
|-------|--|-----------|
| 1.    | LES GRANDES LIGNES DE 2015.....  | 3         |
| 2.    | PILOTAGE DES DOSSIERS TRANSVERSES.....                                 | 5         |
| 3.    | PÔLE COLLECTIONS.....  | 6         |
| 3.1.  | LES COLLECTIONS EN LIBRE-ACCÈS.....                                    | 6         |
| 3.2.  | LA GESTION DES FONDS.....  | 7         |
| 3.3.  | LE PROGRAMME COLLEX.....   | 7         |
| 3.4.  | LES OPÉRATIONS DE SIGNALEMENT DES COLLECTIONS.....                     | 8         |
| 3.5.  | LA BIBLIOTHÈQUE NUMÉRIQUE.....   | 8         |
| 3.6.  | LES MOYENS.....  | 9         |
| 4.    | PÔLE PUBLICS.....  | 11        |
| 4.1.  | ACCUEIL DES PUBLICS.....   | 11        |
| 4.2.  | FORMATION DES PUBLICS.....   | 12        |
| 4.3.  | FOURNITURE DE DOCUMENTS.....   | 12        |
| 5.    | PÔLE CONSERVATION.....   | 13        |
| 5.1.  | GESTION DES MAGASINS.....  | 13        |
| 5.2.  | TRAITEMENTS DE CONSERVATION.....                                       | 13        |
| 5.3.  | CHANTIERS TRANSVERSES.....   | 14        |
| 5.4.  | GESTION DU PÔLE.....   | 15        |
| 6.    | PÔLE ADMINISTRATION ET LOGISTIQUE.....                                 | 16        |
| 6.1.  | PROJETS 2015 .....   | 16        |
| 6.2.  | MISSIONS COURANTES.....  | 17        |
| 7.    | PÔLE INFORMATIQUE.....   | 21        |
| 7.1.  | SYSTÈME DE GESTION DE LA BIBLIOTHÈQUE.....                             | 21        |
| 7.2.  | AUTRES SERVICES AUX LECTEURS.....                                      | 23        |
| 7.3.  | RESSOURCES INFORMATIQUES.....  | 24        |
| 7.4.  | MOYENS : RÉPARTITION DES POSTES DE DÉPENSES PAR NATURE.....            | 26        |
| 8.    | MISSION COMMUNICATION EXTERNE.....                                     | 27        |
| 8.1.  | SITE WEB .....   | 27        |
| 8.2.  | ACTIONS ET PLANS DE COMMUNICATION.....                                 | 28        |
| 8.3.  | SUPPORTS D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION.....                        | 29        |
| 9.    | MISSION ACTION CULTURELLE.....   | 30        |
| 9.1.  | ACTIVITÉS DE LA MISSION.....   | 30        |
| 9.2.  | PROGRAMMATION 2015.....  | 32        |
| 10.   | MISSION COORDINATION ENSEIGNEMENT ET RECHERCHE.....                    | 34        |
| 10.1. | POUR UNE MEILLEURE CONNAISSANCE DU PUBLIC ENSEIGNANT ET CHERCHEUR..... | 34        |
| 10.2. | MÉDIATION.....   | 35        |
| 10.3. | PARTENARIATS.....  | 36        |
| 11.   | DIRECTION TECHNIQUE DU BÂTIMENT.....                                   | 38        |
| 11.1. | FONCTIONNEMENT DE LA DTB.....  | 38        |
| 11.2. | TRAVAUX INTERNES CONDUITS PAR LA DTB.....                              | 39        |
| 11.3. | MISE À NIVEAU TECHNIQUE DES ÉQUIPEMENTS.....                           | 39        |
| 11.4. | MARCHÉS ET CONTRATS DE PRESTATIONS.....                                | 39        |
| 11.5. | ENCADREMENT DES TRAVAUX D'INTERVENANTS EXTÉRIEURS À LA DTB.....        | 40        |
| 11.6. | MISES À NIVEAU RÉGLEMENTAIRES, NORMATIVES ET ADMINISTRATIVES.....      | 41        |
|       | <b>ANNEXE 1 – PLAN DE FORMATION PRÉVISIONNEL 2015.....</b>             | <b>42</b> |

## 1. LES GRANDES LIGNES DE 2015

---

2013 avait permis au GIP BULAC de trouver son fonctionnement de croisière, et d'atteindre l'ensemble des objectifs fixés à l'origine du projet. Avec 2014 s'est ouvert un temps nouveau, qui est aussi un nouveau tempo : l'année 2015 devrait permettre d'accuser plus sûrement encore ce mouvement. En effet, si elle capitalise sur le chemin accompli, la BULAC ne se repose pas sur ses acquis : dans un retour réflexif sur elle-même pour mieux se projeter dans l'avenir, elle est désormais entrée, trois ans à peine après son ouverture au public, dans un cycle itératif combinant examen des réalisations accomplies, afin de corriger et améliorer l'existant, et projets de développement, adossés aux réflexions d'un séminaire interne d'auto-évaluation et de projection conduit à l'été 2014, ainsi qu'aux retours des utilisateurs, via l'enquête 2013-2014 des publics, qui sera complétée en 2015 par une étude focalisée sur le public des chercheurs.

Sur la base de ces éléments, la BULAC a engagé divers chantiers visant à corriger, améliorer, recomposer et développer son offre de services à destination des différentes catégories d'utilisateurs : dans cette perspective, un important travail de réorganisation et de recotation des collections en libre-accès de la bibliothèque sera conduit en 2015, en même temps que des réflexions seront menées, d'une part pour développer la médiation numérique, tant à destination des étudiants que des chercheurs, d'autre part pour faire évoluer l'offre documentaire et de service du niveau mezzanine de la bibliothèque. Par ailleurs, après une première année passée à instruire et engager le volet signalétique du chantier de numérisation des manuscrits orientaux constituant le cœur historique de ses collections, la BULAC fera procéder en 2015 à la numérisation d'un premier train de documents, prélude à une intensification de ces opérations dans les années à venir, et réfléchira avec ses partenaires de la COMUE Sorbonne Paris Cité à la constitution, à la diffusion, et à la conservation de ce type de corpus. Parallèlement, dans la perspective du lancement du dispositif national COLLEX, pendant d'ISTEX pour l'imprimé, la BULAC travaillera à qualifier les différents gisements documentaires de ses collections, à la fois pour se placer à même de participer à des plans de conservation partagée des périodiques et pour identifier des corpus uniques ou inédits, susceptibles d'ouvrir des pistes à la recherche dans le domaine des études aréales. Enfin, l'année à venir permettra le déploiement des différents volets de la convention conclue entre la bibliothèque et OpenEdition, qui manifeste le soutien de la BULAC aux politiques d'*open access*, et son intérêt pour les formes nouvelles de médiation scientifique.

Sans négliger les besoins des étudiants de premier cycle, qui verront au cours de l'année la mise en œuvre des dernières mesures destinées à réguler le succès de l'équipement (augmentation marginale mais sensible du nombre de places assises, possibilité pour les seuls étudiants de licence du GIP de réserver des salles de travail en groupe), la BULAC affirme ainsi résolument son identité de bibliothèque patrimoniale et de recherche. Sa direction scientifique changera en 2015, du fait du départ en retraite de Francis Richard, auquel il convient de rendre ici un hommage appuyé tant pour ses qualités humaines que professionnelles. Sélectionné par un jury constitué du Président du conseil scientifique du GIP et des directeur et directeur-adjoint de la BULAC, son successeur, Benjamin Guichard, aura à concevoir, mettre en œuvre, impulser et coordonner, sur fond des mutations profondes du

travail de la recherche apportées par l'outil numérique, une politique scientifique renouvelée, dont bien des projets évoqués précédemment constituent de premiers jalons et disent toute l'ambition.

Pour finir, l'on serait incomplet, et surtout injuste, si l'on n'évoquait tous les chantiers internes que la BULAC ouvrira, poursuivra ou achèvera au cours de l'année 2015 : conduits loin des yeux des usagers, ils n'en ont pas moins pour objectif, directement le plus souvent, parfois indirectement, d'améliorer la qualité du service rendu. Ainsi le circuit des commandes et des entrées sera revu, afin d'accélérer l'arrivée en rayons des documents acquis par la bibliothèque en don, par échange, ou à titre onéreux. De même, des réflexions seront conduites sur la gestion de la Réserve et l'évolution du système de contrôle d'accès des salles de lecture. Un inventaire physique et comptable des biens immobilisés sera lancé, d'importants marchés publics remis en concurrence, les performances de l'infrastructure informatique augmentées et le système intégré de gestion de la bibliothèque connaîtra une importante montée de version. Enfin, la gestion en ligne du temps de travail des agents sera simplifiée et améliorée et un plan d'urgence de sauvegarde des collections établi, adossé à un plan de protection contre les risques d'inondation, afin de faire face dans les meilleures conditions à la survenue de tout sinistre.

Il convient de remercier ici chaleureusement toutes celles et ceux qui, dans l'ombre ou la lumière, œuvrent et œuvreront encore en 2015 au succès de la BULAC.

## 2. PILOTAGE DES DOSSIERS TRANSVERSES

---

Élaborés collégialement, en comité de direction, selon une approche holistique des orientations stratégiques du GIP, la plupart des projets mis en œuvre par la BULAC impliquent la collaboration de plusieurs Pôles et/ou Missions. Cette transversalité intrinsèque appelle un pilotage fort, pris en charge selon la nature des dossiers soit par le Pôle direction (directeur, directeur-adjoint, directeur scientifique), soit par un autre Pôle de la structure.

Ainsi, pour 2015, les dossiers suivants, du fait de leur caractère particulièrement stratégique ou politique, seront coordonnés par le Pôle direction de la BULAC :

- la réorganisation de l'offre documentaire et de service du niveau mezzanine des espaces publics de la bibliothèque ;
- le projet de numérisation des manuscrits orientaux de la BULAC, sur subvention du Conseil régional d'Île-de-France ;
- les pré-requis nécessaires à l'inclusion de la BULAC dans le dispositif national COLLEX ;
- la constitution d'un plan d'urgence de sauvegarde des collections, adossé à un plan de prévention du risque d'inondation (PPRI) ;
- la simplification de la gestion informatisée du temps de travail des agents ;
- la mise en œuvre de la convention entre la BULAC et OpenEdition.

Relèveront quant à eux du pilotage des Pôles les dossiers suivants, non moins importants :

- la réorganisation des collections en libre-accès (classification, implantation) ;
- l'optimisation du circuit du document ;
- l'enquête de public portant de manière ciblée sur les chercheurs ;
- la médiation numérique des ressources documentaires, tant au niveau étude que recherche ;
- la gestion de la Réserve ;
- l'évolution du système de contrôle d'accès (SCA) des salles de lecture.

L'ensemble de ces dossiers fera l'objet tout au long de l'année de points d'avancement réguliers en comité de direction hebdomadaire.

### 3. PÔLE COLLECTIONS

---

Deux grands chantiers vont mobiliser le Pôle collections tout au long de l'année 2015 : il s'agit d'une part de la révision de la classification du libre-accès, qui devra déboucher sur un cadre de classement finalisé à l'été 2015, d'autre part de la remise à plat de la gestion des commandes et des entrées de documents.

Parallèlement, seront instruits l'entrée de la BULAC dans le dispositif COLLEX, ainsi que la mise à jour et le toilettage des consignes de catalogage, afin de fluidifier le circuit du document.

Enfin, seront poursuivis des chantiers ouverts en 2014 : systématisation de la collecte de données à des fins statistiques, signalement dans CALAMES<sup>1</sup> des manuscrits orientaux destinés à être numérisés dans le cadre de la subvention accordée en 2013 par le Conseil régional d'Île de France, opérations de conversion rétrospective des fichiers catalogographiques restant à informatiser.

#### 3.1. LES COLLECTIONS EN LIBRE-ACCÈS

##### 3.1.1. Classification

Élaborée avant l'ouverture de la BULAC au public, la classification du libre-accès demande à être révisée afin d'en accroître l'homogénéité et la cohérence. Après identification des pistes d'amélioration fin 2014, le premier semestre 2015 sera consacré à l'élaboration du nouveau cadre de classement, à l'occasion d'un travail collectif impliquant la direction du Pôle et les équipes de chargés de collections.

##### 3.1.2. Implantation des collections

Parallèlement à ce travail, il est prévu de réfléchir avec la direction du Pôle publics au réaménagement des collections au sein des espaces du libre-accès, notamment celles de la mezzanine et du secteur 2 (Asie centrale, Moyen-Orient, Afrique du Nord) du libre-accès recherche (rez-de-jardin de la BULAC). L'objectif est de déboucher sur des propositions concrètes au premier semestre 2015.

##### 3.1.3. Composition du libre-accès

Le second semestre 2015 quant à lui sera l'occasion d'ouvrir le chantier de la composition du libre-accès. La priorité sera donnée dans un premier temps au libre-accès du niveau étude dans l'instruction du dossier (collections du rez-de-chaussée de la bibliothèque).

##### 3.1.4. Remontées des magasins

Une opération est en cours, engagée au printemps 2014 et menée de concert avec le Pôle conservation, portant sur la remontée des magasins de 11 882 documents sélectionnés parmi les collections de la Bibliothèque inter-universitaire des langues orientales (BIULO) pour rejoindre les salles de lecture de la BULAC, mais qui n'avaient pu être traités en ce sens avant l'ouverture au public fin 2011. Fin octobre 2014, il restait quelque 4 000 documents à intégrer aux collections en libre-accès. Cette opération, qui implique l'intervention des chargés de collections sur la notice de chaque exemplaire afin d'en modifier la localisation, se poursuivra au cours de l'année 2015.

---

1 Catalogue en ligne des archives et des manuscrits de l'enseignement supérieur.

### 3.2. LA GESTION DES FONDS

#### 3.2.1. Réorganisation de la gestion des commandes et des entrées

Une remise à plat complète de l'organisation du service des commandes et des entrées sera instruite au 1<sup>er</sup> semestre 2015, afin d'optimiser les opérations qui lui incombent dans le cadre du circuit du document, et de participer ainsi à la fluidification de l'ensemble de la chaîne. La réorganisation de l'équipe gestion des commandes et des entrées qui découlera de cette réflexion est programmée pour l'été 2015.

Profitera de cette réflexion le travail à conduire pour renouveler les marchés publics d'achat de périodiques et de monographies en langues orientales, à l'échéance de l'été 2015. 17 lots sont concernés.

#### 3.2.2. Rotation de la gestion des fonds

Conformément au plan prévisionnel de recrutement arrêté en 2014, les supports de poste des chargés de collections assurant la gestion de certains fonds qui ne nécessitent pas un entretien permanent seront redéployés sur d'autres fonds de même nature afin de garantir la rotation des moyens la plus optimale possible. Ces redéploiements concerneront chacune des trois équipes.

- **Équipe AMOMAC<sup>2</sup>** : il est prévu de recruter un chargé de collections pour le domaine géorgien à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2015, pour une durée de deux ans, en remplacement du chargé de traitement documentaire pour l'amharique ;
- **Équipe Asie** : il est prévu de recruter un chargé de collections pour le domaine birman, en remplacement du chargé de traitement documentaire pour le thaï, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2015, et pour une durée de deux ans, notamment en prévision de la réception du don Bernot ;
- **Équipe EBCO<sup>3</sup>** : il est prévu de recruter un chargé de collections pour le domaine finnois à partir du 1<sup>er</sup> juin 2015, pour une durée de deux ans, en remplacement du chargé de traitement documentaire pour les domaines ukrainien et biélorusse.

### 3.3. LE PROGRAMME COLLEX

Mis en place à partir des années 80 sur le modèle des *Sondersammelgebetsbibliotheken* (SSG) allemandes, le réseau des CADIST<sup>4</sup> visait la constitution de bibliothèques de référence à même d'assurer, avec l'appui d'une subvention ministérielle annuelle, la collecte, la conservation et la diffusion (principalement au travers du service du PEB - prêt entre bibliothèques) d'une documentation de niveau recherche dans chacun des grands secteurs d'activité scientifique.

Les transformations dans la forme et la diffusion de l'information scientifique et technique (IST) sous l'effet des révolutions du numérique et des réseaux ont conduit le MENESR<sup>5</sup> à revoir sa politique de soutien en la matière, à travers la mise en œuvre de deux programmes complémentaires : ISTE<sup>6</sup>, pour la documentation électronique, COLLEX<sup>7</sup>, pour la documentation imprimée (et les services en ligne associés). À côté de nouveaux entrants

---

2 Afrique, Moyen-Orient, Maghreb, Asie centrale.

3 Europe balkanique, centrale et orientale.

4 Centres d'acquisition et de diffusion de l'information scientifique et technique. La liste à jour des bibliothèques CADIST est disponible à l'adresse <http://mediadix.u-paris10.fr/cours/Bibliotheconomie/acces/4B2pop2.html>

5 Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

prévus (parmi lesquels la BULAC est fortement pressentie), le réseau des CADIST va ainsi être fondu dans le programme de labellisation COLLEX, dont le périmètre et les missions sont en réflexion au sein d'un groupe de travail animé par le DISTRD<sup>6</sup> du MENESR (seule certitude : la conservation partagée constituera une ligne d'horizon générale). En 2015, le Pôle collections, en collaboration étroite avec le nouveau directeur scientifique de la BULAC, se penchera sur la définition des domaines d'excellence du GIP dans la perspective d'intégrer ce nouveau dispositif.

### 3.4. LES OPÉRATIONS DE SIGNALEMENT DES COLLECTIONS

#### 3.4.1. Mise à jour des consignes de catalogage

Un chantier collectif piloté par le Pôle informatique a été engagé au cours du dernier semestre 2014, en vue d'améliorer la gestion du circuit du document dans Koha, le système intégré de gestion de la BULAC. Pour le Pôle collections, ce chantier se traduit, outre la réorganisation de la gestion des commandes et entrées évoquée ci-dessus, par un toilettage des consignes de catalogage et donc la mise à jour de la documentation de référence et l'organisation d'un cycle de formation à destination des agents en charge du signalement des collections.

#### 3.4.2. Opérations de conversion rétrospective

- **Catalogue chinois** : un contractuel a été recruté en septembre 2014 sur un poste financé à 50% par l'ABES (Agence bibliographique de l'enseignement supérieur). Une nouvelle demande sera faite auprès du même organisme en 2015 afin de prolonger ce programme de rétroconversion. Fin novembre 2014, il restait environ 2 500 fiches catalographiques à saisir.
- **Catalogue arabe** : la contractuelle responsable du dossier ayant obtenu un congé sans solde pour l'année universitaire 2014-2015, la poursuite de l'effort engagé passe par le recrutement d'un contractuel étudiant à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2015. Fin novembre 2014, il restait en effet environ 25 000 fiches à saisir.
- **Catalogue persan** : il s'agira de poursuivre en 2015 le traitement engagé en renouvelant le contrat étudiant affecté à ce chantier. Fin novembre 2014, il restait environ 4 500 fiches à saisir.
- **Catalogues hébreu et arménien** : pour les domaines hébreu et arménien, les chargés de collections en poste continueront les opérations de conversion rétrospective dans le cadre de leurs activités courantes tout au long de l'année 2015.

### 3.5. LA BIBLIOTHÈQUE NUMÉRIQUE

#### 3.5.1. Numérisation des manuscrits orientaux

Bénéficiant de la part du Conseil régional d'Île de France d'une subvention pluriannuelle de 79 000 €, le chantier de numérisation des manuscrits arabes, turcs, ottomans et persans a été lancé fin 2014. Au niveau du Pôle collections, l'effort porte principalement sur le signalement de ces collections dans le catalogue CALAMES. Ce travail implique les deux chargés de collections responsables des domaines turcs et arabes ainsi que la responsable de la coordination du catalogue, pour le domaine persan et le contrôle des opérations catalographiques. Le suivi du chantier relatif

---

6 Pour « Information scientifique et technique d'excellence » : <http://www.istex.fr>

7 Pour « Collections d'excellence ».

8 Département de l'information scientifique et technique et du réseau documentaire.

aux questions d'archivage et de production des métadonnées (bibliographiques mais aussi de gestion) est quant à lui assuré par la responsable des ressources numériques.

### 3.5.2. Projet de plate-forme commune de diffusion numérique de la COMUE

Dans le cadre du projet de la COMUE SPC<sup>9</sup> d'une plate-forme commune de diffusion numérique, des ensembles documentaires destinés à être numérisés sont en cours d'identification par les différents partenaires. À la BULAC, les corpus slave et africain sont instruits par les chargés de collections concernés qui en enrichissent le signalement dans l'optique d'une future numérisation.

### 3.5.3. Développement de l'acquisition de ressources en ligne

Seront poursuivis en 2015 les nombreux tests de produits entrepris pendant le dernier semestre 2014. La qualité extrêmement variable des ensembles proposés par les éditeurs à des prix élevés impose en effet une analyse détaillée des contenus et des fonctionnalités proposés. Les principaux objectifs restent de développer l'achat de bouquets d'*ebooks*, ce qui implique une collaboration étroite entre la responsable des ressources numériques et les chargés de collections ; et, parallèlement, de compléter le portefeuille de périodiques en ligne : à cet effet, on cherchera en 2015 à développer une offre au titre à titre, sans renoncer à l'exigence de proposer pour chacune des ressources sélectionnées la possibilité d'une consultation hors les murs et des fonctionnalités de recherche en texte intégral.

## 3.6. LES MOYENS

### 3.6.1. Budget

Le budget des acquisitions s'élevait en 2014 à 661 000 € (320 000 € pour les monographies imprimées, 143 000 € pour les ressources électroniques et 198 000 € pour les périodiques imprimés). Les prévisions d'achats pour 2015 sont construites sur l'hypothèse d'un même effort budgétaire.

### 3.6.2. Moyens humains

Les moyens qui ne figurent pas dans le tableau ci-dessous restent inchangés en 2015 par rapport à 2014.

| Type de contrat         | Tâches                                | Durée                              | Montant brut hors charges |
|-------------------------|---------------------------------------|------------------------------------|---------------------------|
| Contractuel étudiant    | Rétroconversion du fichier chinois    | 20 h / semaine sur 12 mois         | 10 500 €                  |
| Contractuel étudiant    | Rétroconversion du fichier persan     | 20 h / semaine sur 10 mois (800 h) | 8 200 €                   |
| Contractuel étudiant    | Rétroconversion du fichier arabe      | 20 h / semaine sur 10 mois (800 h) | 8 200 €                   |
| Contractuel GIP (BIBAS) | Chargé de collections pour le domaine | 20 h / semaine sur 12              | 10 500 €                  |

9 Communauté d'universités et d'établissements Sorbonne Paris Cité : <http://www.sorbonne-paris-cite.fr>

Programme d'activité 2015

|                         |  |                                       |          |
|-------------------------|--|---------------------------------------|----------|
|                         | birman   | mois                                  |          |
| Contractuel GIP (BIBAS) | Chargé de collections pour le domaine géorgien | 20 h / semaine sur 12 mois            | 10 500 € |
| Contractuel GIP (BIBAS) | Chargé de collections pour le domaine finnois  | 20 h / semaine à partir du 01/06/2015 | 6 125 €  |
| TOTAL                   |  |                                       | 54 025 € |

#### 4. PÔLE PUBLICS

---

En charge de l'organisation et de la coordination des services offerts aux usagers de la BULAC, le Pôle publics est au cœur des missions de la bibliothèque et travaille de ce fait en étroite collaboration avec l'ensemble des autres Pôles et Missions de la structure. Garant de la qualité des prestations offertes, son activité, à l'interface des collections et des publics, se décline en trois axes fonctionnels, chacun pris en charge par une équipe.

##### 4.1. ACCUEIL DES PUBLICS

C'est la mission centrale du Pôle, qui recouvre de nombreux aspects : mise en œuvre et veille quant au respect de la charte des services aux publics ; organisation du service public ; recrutement, formation et encadrement des moniteurs étudiants nécessaires au fonctionnement des salles de lecture ; bonne tenue des espaces dédiés aux usagers (collections, matériels, équipements de lecture et de reproduction) ; valorisation des collections en libre-accès ; suivi de la circulation des documents (prêts, communications sur place, retards, rappels) ; étude et analyse des publics.

En 2015, le Pôle publics mettra particulièrement l'accent sur :

- **l'amélioration de la qualité de service** : cycles de formation en direction des personnels (recherche documentaire, gestion des conflits) ; création de documents animés afin de renforcer l'impact de la signalétique dynamique ; mise en place de nouveaux services à destination des lecteurs en situation de handicap ;
- **la connaissance des publics de la BULAC** : réédition de l'enquête de public généraliste « La BULAC et vous ? » menée en 2013-2014, visant à la fois à mieux connaître l'évolution des pratiques et usages des différents segments d'usagers, et l'évolution de leur degré de satisfaction quant à l'ensemble de la gamme de services proposés par la BULAC ; enquêtes ciblées d'une part sur les collections de la BULAC (en lien avec le Pôle collections), d'autre part, en lien avec la Mission coordination enseignement et recherche, sur les pratiques et besoins du public des chercheurs ; enfin, entretiens avec les publics handicapés, suite à la mise en place à leur destination en 2014 de nouveaux services ;
- **la régulation du succès de fréquentation de la BULAC** : atypique dans le paysage parisien, qui connaît globalement une pénurie de places assises en bibliothèque, la BULAC est plébiscitée au-delà de son public-cible d'orientalistes, qui vivent parfois difficilement ce qu'ils considèrent comme une invasion de leur bibliothèque. Déjà largement mis en œuvre dans plusieurs de ses dimensions (possibilité ouverte aux étudiants de M1 de réserver des places en rez-de-jardin, etc.), le plan d'action élaboré en 2014 prévoyait également la mise sous contrôle d'accès de sept salles de travail en groupe aux niveaux mezzanine et rez-de-chaussée réservées aux publics de licence des établissements membres du GIP. Cette mesure deviendra effective en 2015 une fois conduits par le Pôle informatique et la Direction technique du bâtiment les travaux nécessaires à l'extension du système de contrôle d'accès, pour un montant de 12 000 € environ. Le plan d'action prévoyait également l'augmentation du nombre de places assises en salle de lecture par l'ajout d'environ 30 sièges d'appoint et fauteuils avec tablettes : ce sera également chose faite en 2015, grâce à des crédits d'investissement dédiés, à hauteur de 60 000 €.
- **la refonte des services du niveau mezzanine** : la salle de lecture située au 1<sup>er</sup> étage du bâtiment propose aujourd'hui un espace presse, une offre numérique audiovisuelle, des collections imprimées sur le cinéma, et un service d'autoformation en langues. Jusqu'à présent, ces services n'ont pas forcément rencontré leurs publics. La plasticité toute particulière du niveau mezzanine de la

BULAC autorise à repenser à moindres frais l'offre de services dans ces espaces : un groupe de travail *ad hoc* a été constitué en 2014 pour émettre des propositions en ce sens. Sous la houlette du Pôle direction, la mise en œuvre des décisions issues de cette réflexion commencera en 2015.

- **l'ergonomie de l'outil de planification du service public** : actuellement, la BULAC ne possède pas de système informatisé de gestion du temps de travail. En revanche, les agents disposent de deux outils, l'un pour l'établissement de la planification des plages de service public, l'autre pour la gestion partagée de leur agenda de travail. Pour l'heure, ces deux outils ne communiquent pas entre eux, et cette étanchéité oblige à des doubles saisies fastidieuses et potentiellement sources d'erreurs. En 2015, les Pôles informatique, publics, et administration et logistique de la BULAC travailleront à réaliser l'interfaçage le plus abouti possible de ces différentes fonctions, projet à la croisée de contraintes diverses et relativement complexes (réglementaires, techniques, d'efficacité).

#### 4.2. FORMATION DES PUBLICS

La BULAC propose déjà une importante offre de formation, que ce soit des séances intégrées aux cursus de licence, master et doctorat ou des séances ouvertes sur inscription à l'ensemble des lecteurs de la BULAC. Cette offre sera étendue en 2015 à de nouveaux contenus : la bonne utilisation de Wikipedia ; la problématique du plagiat ; le maniement avancé de l'outil de gestion bibliographique Zotero ; la création et l'alimentation de carnets de recherche sur la plate-forme hypotheses.org d'OpenEdition.

En lien avec ses missions, l'équipe formation des publics aura en outre pour tâche d'animer le groupe de travail « Médiation numérique » et d'orchestrer la mise en œuvre de ses préconisations. Ce groupe de travail se penchera sur l'exploitation d'outils de valorisation des ressources en ligne proposées ou signalées par la BULAC (notamment, outils de type *Libguides*).

#### 4.3. FOURNITURE DE DOCUMENTS

En 2015, l'équipe fourniture de documents réexaminera la grille tarifaire des prestations de numérisation à la demande, avec pour objectif la mise en œuvre, en collaboration avec le Pôle administration et logistique, d'une solution de paiement en ligne sécurisé, l'instauration de la gratuité pour les demandes n'excédant pas un nombre raisonnable de pages, et d'une tarification forfaitaire au-delà.

Un bilan technique de la solution de gestion informatisée actuelle, qui n'a pas connu d'évolution logicielle depuis sa mise en service, sera également réalisé (questions de la transmission des fichiers numérisés et de leur sauvegarde dans la perspective d'un signalement dans le catalogue Koha).

## 5. PÔLE CONSERVATION

---

Restructuré en 2014 en deux équipes (gestion des magasins et traitements de conservation), le Pôle conservation est en charge de la bonne gestion des espaces de stockage de la bibliothèque ainsi que des opérations de conservation préventive. Outre divers chantiers ciblés conduits dans son périmètre, un projet d'informatisation de son fonctionnement et la conception d'un plan de sauvegarde des collections, le Pôle prendra part en 2015 à divers chantiers transversaux (gestion de la Réserve, numérisation des manuscrits constituant le cœur historique des collections de la BULAC, sur subvention de la Région Île de France).

### 5.1. GESTION DES MAGASINS

#### 5.1.1. Affiner la sélection des documents cotés WHI et ARM

Les cotes WHI et ARM des magasins de la Réserve réunissent une partie des documents de grand format, dont la sélection est à affiner : en effet certains d'entre eux, trop récents pour répondre aux critères d'entrée à la Réserve, ont vocation, après recotation, à intégrer d'autres magasins plus adaptés à leur statut.

#### 5.1.2. Mener des opérations de conditionnement ciblées

En 2015 sera engagé un important chantier de reconditionnement, concernant :

- les mélanges et brochures (cotes MEL et BR) : il s'agit de reconditionner dans des boîtes neuves, pour leur assurer une meilleure protection, ces documents par nature fragiles, dont certains sont actuellement conservés hors boîtes ou dans des boîtes anciennes en mauvais état ;
- les périodiques, qui seront regroupés en unités de conservation (boîtes en polypropylène affectées d'un code-barres).

Ces opérations de reconditionnement seront conduites prioritairement pour les documents cotés AFR (collections africanistes), particulièrement concernées par ce travail. Au-delà des objectifs poursuivis de conservation préventive, il s'agit également de faciliter les opérations de prélèvement en magasins dans un souci de communication optimale des documents aux lecteurs.

#### 5.1.3. Améliorer la gestion des dons

Le traitement des dons à leur arrivée sera amélioré en 2015 via la réaffectation de l'espace de stockage RB13 du Pôle conservation : cet espace, qui sera désormais partagé avec le Pôle collections, jouera le rôle de sas d'arrivée pour les dons entrants. Une autre étape du chantier consistera aussi à regrouper les dons en attente de traitement dans un seul magasin, afin de mettre fin à la dispersion entre plusieurs lieux de stockage.

### 5.2. TRAITEMENTS DE CONSERVATION

#### 5.2.1. Achever le chantier de consolidation des documents destinés au libre-accès

Près de 12 000 documents de la BIULO sélectionnés pour le libre-accès n'avaient pu être traités avant le déménagement. En 2014, 8 823 documents ont été réexaminés avec les chargés de fonds et envoyés en traitement selon leur besoin. La fin du chantier pour les 2 400 documents restant à consolider est prévue en 2015. Les documents à plastifier ou à relier seront intégrés aux trains courants du Pôle.

### **5.2.2. Simplifier la procédure des constats d'état**

Le Pôle conservation est régulièrement amené, à l'occasion de prêts d'œuvres des collections de la BULAC pour des expositions muséales ou de bibliothèques, à fixer l'évaluation de l'état des documents concernés à travers l'élaboration de constats d'état. Cette procédure relativement lourde sera simplifiée dans le cadre du chantier de numérisation du cœur historique des collections de la BULAC : y contraint le nombre conséquent de manuscrits arabes, persans, turcs et ottomans concernés (environ 1 200 manuscrits). Cette réflexion sera conduite en 2015 et permettra par la suite de repenser également l'exercice du constat d'état pour les expositions, dans un même souci de simplification des pratiques.

## **5.3. CHANTIERS TRANSVERSES**

### **5.3.1. Participer au chantier de numérisation du cœur historique des collections de la BULAC**

Le Pôle conservation interviendra largement dans le projet de numérisation des manuscrits orientaux de la BULAC : évaluation initiale de l'état de la collection à numériser, participation à la rédaction du cahier des charges, création d'un tableau de bord du projet à usage interne et d'un bordereau-type pour le suivi des envois au prestataire retenu pour les opérations de numérisation, constats d'état des documents au moment de l'envoi des trains au prestataire et au retour des documents à la bibliothèque, logistique des trains.

Ces activités relèvent de l'expertise traditionnelle du Pôle conservation et sont bien maîtrisées par les agents. Toutefois, l'objectif même de la numérisation appelle à développer parmi l'équipe traitements de conservation des connaissances plus approfondies concernant les procédés de numérisation, afin de leur permettre d'enrichir leur cadre d'analyse, au-delà de la seule analyse physique du document : l'évaluation de l'état global de la collection à numériser suppose en effet une double approche, centrée d'une part sur l'état des documents, d'autre part sur l'examen des conditions requises pour leur numérisation, voire sur la possibilité même d'une numérisation. C'est pourquoi une formation adaptée aux spécificités de ce chantier sera organisée 2015.

### **5.3.2. Définir un schéma fixant le circuit des documents concernés par des projets de numérisation externe**

Le projet de numérisation des manuscrits orientaux étant le premier chantier de numérisation externe de cette ampleur à la BULAC, l'année 2015 sera aussi l'occasion pour le Pôle conservation d'établir en concertation avec le Pôle collections un schéma fixant le circuit des documents candidats à la numérisation. Ce schéma fixera sous l'angle de la manipulation et du traitement des documents les différentes étapes d'un projet de numérisation, l'ordre des actions à mener pour chaque étape, l'identification des responsables pour chaque action, l'évaluation du temps requis pour chaque phase, de manière à faciliter l'établissement du rétroplanning du projet en cours comme des projets de numérisation futurs : ainsi, l'expérience et le savoir-faire acquis à l'occasion du chantier relatif aux manuscrits de la BULAC seront capitalisés afin de faciliter la conduite de projets de numérisation ultérieurs, portant sur d'autres corpus à identifier par le Pôle collections.

### **5.3.3. Établir un groupe de travail permanent sur la Réserve**

À partir de 2015, la responsabilité de la Réserve, objet transverse et désormais complètement constitué, ne sera plus placée sous la responsabilité du Directeur scientifique de la BULAC, mais sera partagée entre les différents Pôles concernés. Aussi un groupe de travail permanent réunissant les Pôles publics, collections et

conservation sera constitué, en charge de la conception de l'intégralité du fonctionnement de la Réserve et des améliorations à apporter au service existant, ainsi que de l'établissement de la répartition des tâches de chacun.

#### 5.3.4. Concevoir le plan d'urgence de sauvegarde des collections

L'année 2015 sera l'occasion de concevoir, sous la houlette du Pôle direction et en collaboration avec la Direction technique du bâtiment, le plan d'urgence destiné à assurer la sauvegarde des collections, notamment en cas de sinistre : estimation des risques encourus par les collections (notamment, crue centennale de la Seine), recensement des moyens matériels, humains et techniques dont dispose la bibliothèque en matière de prévention de la sécurité et de la sûreté des documents, établissement des consignes d'intervention répondant aux différents scénarios de sinistres envisageables. Ce plan d'urgence sera à articuler avec le PPRI (plan de prévention du risque d'inondation) à définir par la DTB.

### 5.4. GESTION DU PÔLE

#### 5.4.1. Informatisation de la fonction conservation

Plutôt que d'élaborer un logiciel pour le seul traitement externalisé des reliures comme initialement envisagé, le choix a été fait en 2014 de s'orienter vers un outil informatique *ad hoc* qui répondrait aux besoins présents (gestion de la reliure) et futurs (indicateurs pour l'élaboration d'une politique pluriannuelle de conservation) du Pôle. L'année 2015 sera mise à profit pour opérer le recensement des besoins fonctionnels et réfléchir à la conception du module souhaité en s'appuyant sur l'expertise du Pôle informatique.

#### 5.4.2. Moyens

| Objet des dépenses  | Montant          |
|---|------------------|
| Achèvement du chantier de consolidation des documents à intégrer au libre-accès | 11 197 €         |
| Traitements de conservation externalisés - monographies                         | 150 000 €        |
| Traitements de conservation externalisés - périodiques                          | 20 000 €         |
| Achat de boîtes de reconditionnement pour les périodiques                       | 15 000 €         |
| Autres fournitures de conservation  | 20 000 €         |
| <b>TOTAL</b>  | <b>216 197 €</b> |

## 6. PÔLE ADMINISTRATION ET LOGISTIQUE

---

Le Pôle administration et logistique est composé de 9 personnes, mais l'effectif présent est malheureusement instable. En dehors des tâches courantes, quatre priorités sont identifiées pour 2015 :

- Mener à son terme le projet d'informatisation de la gestion du temps de travail, en lien avec l'objectif d'unification des outils d'agenda partagé et de planification du service public (projet transversal piloté par le Pôle direction) ;
- Préparer le passage au 1<sup>er</sup> janvier 2016 à une gestion budgétaire conforme aux principes du décret n° 2012-1246 dit GBCP (gestion budgétaire et comptable publique) du 7 novembre 2012 ;
- Établir l'inventaire comptable et physique des biens immobilisés de la BULAC ;
- Achever la réactualisation de la bibliothèque professionnelle et en faire un véritable outil de développement des compétences au service des agents de la BULAC.

### 6.1. PROJETS 2015

#### 6.1.1. Informatisation de la gestion du temps de travail

D'une gestion manuelle des congés et du temps de présence (emplois du temps, autorisations d'absence, capitalisation des heures supplémentaires et gestion des récupérations), via des formulaires imprimés et un suivi sur tableur, l'objectif du projet est de passer avec le soutien du Pôle informatique à une gestion informatisée, via une interface de saisie en ligne pour les agents et un outil complet de gestion *back-office* pour l'équipe administrative.

Parallèlement, les différents outils utilisés par chaque agent devront être interfacés afin de limiter le nombre de saisies en cas d'absence ou d'occupation : agenda professionnel partagé de Google, outil de gestion des planning de service public, outil de gestion des congés et absences administratives.

Plusieurs scénarios ont commencé à être examinés en 2014. Il faudra en 2015 achever l'instruction des différents scénarios et mettre en place la solution choisie, idéalement avant le début de l'année universitaire 2015-2016.

#### 6.1.2. Mise en conformité du budget avec le décret dit GBCP

Résultant d'une obligation réglementaire, la mise en conformité des processus d'élaboration du budget et d'exécution des dépenses avec le décret dit GBCP du 7 novembre 2012 entrera dans sa dernière ligne droite en 2015 : l'objectif poursuivi est de parvenir à un affichage clarifié des dépenses pluriannuelles. Pour le Pôle administration et logistique de la BULAC, il s'agira principalement de recenser et mettre en place les évolutions organisationnelles requises (notamment, mise en place d'un outil commun de construction et de suivi du budget initial), et de se former aux évolutions fonctionnelles des logiciels de gestion financière de la suite Cocktail. La Direction générale des finances publiques du Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie accompagnera ce processus tout au long de l'année.

#### 6.1.3. Inventaire comptable et physique des biens immobilisés

Après le récolement des commandes de matériel informatique et de mobilier passées depuis 2010, permettant d'établir un premier inventaire comptable par lots, selon le type d'équipement acquis, un inventaire physique du mobilier, du petit équipement et du matériel informatique immobilisés devra être effectué en juillet 2015, avec l'aide de deux vacataires à temps plein sur un mois, et en collaboration avec le Pôle

informatique et la Direction technique du bâtiment. Cette opération nécessitera d'instruire au préalable l'adoption d'un logiciel d'inventaire (il s'agira soit de l'outil Corossol de la suite Cocktail, soit d'un autre outil *open source*).

*Recrutement de 2 contractuels de catégorie C pour l'inventaire physique : 4 000 €*

Dans le cadre de la remise du bâtiment à l'État, il pourra également être nécessaire de demander une estimation de la valeur du Pôle des langues et civilisations aux services de France Domaine.

#### 6.1.4. Réactualisation et valorisation de la documentation professionnelle

Un plan d'action pour la remise à niveau de la bibliothèque professionnelle a été établi en fin d'année 2014. Les chantiers identifiés comme prioritaires devront aboutir au 1<sup>er</sup> trimestre 2015 :

- Désherbage, récolement, relocalisation physique, traitement en masse des notices dans Koha, catalogage des commandes récentes ;
- Mise en place du prêt informatisé dans Koha au 1<sup>er</sup> mars 2015 ;
- Valorisation régulière des dernières acquisitions imprimées et électroniques.

D'autres chantiers seront à instruire et mettre en place à compter du 2<sup>ème</sup> trimestre de l'année :

- Recotation et réétiquetage des monographies ;
- Traitement complet des périodiques professionnels (état de collection des abonnements, étude de la diffusion et de la consultation des différents titres, désherbage, définition d'un circuit de traitement, et d'un circuit de diffusion selon les besoins des agents) ;
- Charte de développement des collections de la bibliothèque professionnelle.

## 6.2. MISSIONS COURANTES

### 6.2.1. Gestion des ressources humaines

#### 6.2.1.1. Administration des ressources humaines

L'équipe ressources humaines assure l'administration des ressources humaines (y compris l'administration fonctionnelle des applications de gestion afférentes) pour tous les agents : accueil des nouveaux agents et préparation des départs, suivi des dossiers du personnel (déroulement des carrières, contrats, congés et absences, missions, retraites, etc.).

Pour les agents titulaires et contractuels sur poste vacant, l'équipe ressources humaines assure la liaison administrative avec le Rectorat, gestionnaire des emplois mis à disposition de la BULAC, et avec le Ministère, gestionnaire des corps de la filière bibliothèques. Pour les agents contractuels sur budget propre du GIP, l'équipe ressources humaines prépare la paie à façon et gère directement certaines opérations afférentes (déclarations préalables à l'embauche, attestations Pôle Emploi, attestations CPAM en cas d'arrêt maladie, etc.). Le Pôle administration et logistique répond également aux différentes enquêtes des tutelles sur la consommation des emplois et de la masse salariale.

*Nombre d'agents titulaires et contractuels sur poste vacant (au 30/11/2014) : 56 (55 ETP)*

*Nombre d'agents contractuels sur budget propre, dont les contractuels étudiants (au 30/11/2014) : 52 (35,22 ETP)*

#### **6.2.1.2. Dialogue social et action sociale**

Le Pôle administration et logistique prépare les élections des représentants du personnel aux différentes instances, participe au dialogue social aux côtés de la direction et instruit les principaux dossiers présentés. Certaines instances ayant été renouvelées en décembre 2014 (CT, CHSCT), et d'autres mises en place (CPE, CCP), leur mode de fonctionnement sera à déterminer dans le respect des textes réglementaires, début 2015, en concertation avec les représentants du personnel.

Par ailleurs, le Pôle suit et développe l'action sociale en faveur des personnels.

Reflète de la gestion des ressources humaines de l'institution, un deuxième bilan social annuel sera produit en 2015, intégrant de nouveaux indicateurs identifiés par les représentants du personnel.

*Action sociale (subventionnement des repas pris dans les restaurants CROUS et SNI, délivrance de tickets-restaurants, délivrance de bons de vêtement) : 50 000 €*

#### **6.2.1.3. Prévention des risques professionnels**

L'équipe ressources humaines est l'interlocuteur privilégié du médecin de prévention et des représentants du personnel pour toutes les questions relatives à l'hygiène, à la sécurité et aux conditions de travail. Elle établit et suit la réalisation du programme de prévention annuel et met à jour le DUER (document unique d'évaluation des risques) en collaboration avec les membres du CHSCT.

En 2015, l'accent sera mis sur la sensibilisation aux risques psycho-sociaux, la mise en place de partenariats (notamment afin de faire bénéficier les agents qui le souhaitent de consultations auprès d'un psychologue du travail) et l'amélioration des conditions de travail des contractuels étudiants, conformément au Programme de prévention 2015 établi en 2014.

*Médecine de prévention : 15 000 €*

#### **6.2.2. Formation des personnels**

Le responsable de la formation met en œuvre et évalue le plan annuel de formation interne et externe (voir en annexe pour sa version 2015). Il anime également la veille professionnelle via l'outil en ligne *Scoop it* ! Enfin, il est chargé de gérer et valoriser la bibliothèque professionnelle.

*Formation des personnels (hors frais de mission) : 45 000 €*

*Acquisition de documents pour la bibliothèque professionnelle (hors abonnements à des périodiques) : 2 000 € (soit une centaine de titres par an)*

#### **6.2.3. Accueil de professionnels extérieurs et de stagiaires**

Le responsable de la formation des personnels est également chargé de coordonner l'accueil de stagiaires de tous niveaux, ainsi que les visites de professionnels français et étrangers à la BULAC. Dans ce cadre, il met à jour et actualise les documents de

suivi et les supports de présentation de la BULAC. Enfin, il élabore les partenariats nécessaires à l'accueil de formations extérieures, comme celles de l'UNPIDF<sup>10</sup>.

#### 6.2.4. Gestion des ressources financières, des marchés et conventions

##### 6.2.4.1. Gestion budgétaire et comptable

L'équipe ressources financières assure avec l'agent comptable la préparation et le suivi du budget et de ses modifications, l'exécution des dépenses et recettes, le suivi des comptes fournisseurs. Elle administre par ailleurs sur un plan fonctionnel les applications de ressources financières, et répond aux différentes enquêtes des tutelles en matière budgétaire et comptable.

Le régisseur d'avances et de recettes intervient pour de petits paiements par chèque et en numéraire (vente de tickets-restaurants, remboursements de cartes et livres perdus ou endommagés, service du prêt entre bibliothèques, etc.). L'équipe ressources financières est également l'interlocuteur des agents et des personnes extérieures (membres de l'AG et du CS, intervenants de l'action culturelle, etc.) pour le suivi des missions.

En 2015, l'équipe ressources financières aidera le Pôle collections et, en collaboration avec l'INALCO, la Direction technique du bâtiment à bâtir des tableaux de bord pour le suivi de leurs dépenses. Par ailleurs, en liaison avec les Pôles publics et informatique, elle instruira l'hypothèse de la mise en place d'une solution de paiement en ligne à l'intention des lecteurs (paiement de la fourniture de documents à distance, remboursement de carte ou document perdu, etc.).

*Frais de mise en service et d'abonnement à une solution de paiement en ligne : 500 €*

##### 6.2.4.2. Gestion des marchés et conventions, cellule juridique

Le responsable de la gestion des marchés et conventions conseille les différents services pour la passation des marchés et tous autres actes juridiques, prépare les pièces administratives pour les appels d'offres, les publie de manière dématérialisée et assure le suivi administratif de l'exécution des marchés. Il procède également à l'archivage et au suivi des conventions : en 2015, un récolement et un tableau de suivi des conventions sera mis en place en vue d'améliorer leur gestion.

2015 sera en outre marquée par le renouvellement de nombreux marchés :

- Janvier : Fournitures administratives et informatiques
- Juin : Prestations de sécurité du Pôle des langues et civilisations
- Juin : Téléphonie fixe et mobile
- Juin : Conception graphique des supports d'information pour le public
- Juillet : Fourniture de livres et périodiques étrangers
- Novembre : Impression des supports de communication et d'information
- Novembre : Prestations de prise de vues photographiques

---

<sup>10</sup> Université numérique Paris Île-de-France : <http://unpidf.univ-paris1.fr>

- Décembre : Conception graphique des supports de communication institutionnelle

Il faudra également, en collaboration avec le service juridique de l'INALCO et la Direction technique du bâtiment, préparer les premiers dossiers de demande de prise en charge financière dans le cadre de la garantie décennale afin d'obtenir le remboursement de gros travaux conduits sur le bâtiment (étanchéité, etc.).

## 6.2.5. Services généraux et logistique

### 6.2.5.1. Logistique immobilière

Le Pôle administration et logistique est en liaison régulière avec la direction technique du bâtiment (DTB) et avec l'INALCO, notamment à travers le COMEX (comité d'exploitation du bâtiment), pour la gestion au quotidien du Pôle des langues et civilisations : l'équipe services généraux est l'interlocuteur principal des agents de la BULAC en cas de dysfonctionnement constaté sur les équipements du bâtiment ; elle relaie les signalements à la DTB via l'outil GLPI DTB et suit la réalisation des réparations et travaux.

De nombreuses incivilités ont été constatées en 2014 dans l'usage des sanitaires publics. Un plan d'action sera mis en place en 2015 avec l'aide du Pôle publics et de la DTB pour limiter l'impact humain et financier de ce problème. Par ailleurs, des actions de sensibilisation au tri sélectif dans l'ensemble du bâtiment seront étudiées pour renforcer la visibilité des conteneurs à déchets recyclables et leur utilisation.

### 6.2.5.2. Logistique administrative

Par ailleurs, l'équipe services généraux procède aux achats de fournitures administratives et petits équipements divers, à la gestion des clés et badges (en 2015, le système d'armoires Vigiclé sera mis en service), à la gestion des espaces professionnels et communs, de l'agenda et de la logistique de l'auditorium, à celle du courrier et des archives administratives, à l'accueil des visiteurs et au secrétariat de direction. Elle prend en outre en charge la préparation matérielle de certains événements.

Enfin, l'ensemble des agents du Pôle administration et logistique assure le standard téléphonique de l'établissement : accueil téléphonique général, renseignement pratique des lecteurs, orientation des appels, etc.

*Fournitures administratives et petit équipement : 5 000 €*

*Location et maintenance d'équipements administratifs (photocopieurs, machine à affranchir, Vigiclés, etc.) : 4 500 €*

*Frais postaux et téléphoniques : 27 000 €*

*Frais de réception : 10 000 €*

*Taxes foncières : 15 000 €*

## 7. PÔLE INFORMATIQUE

---

Le Pôle informatique pilote, administre techniquement et exploite les infrastructures informatiques et les services numériques de l'établissement, à savoir :

- système et réseaux, téléphonie,
- gestion des fournitures informatiques, consommables d'impression et du parc matériel,
- informatique documentaire,
- outils de gestion des ressources humaines et financières,
- outils de travail collaboratif, applications bureautiques et professionnelles,
- site web, signalétique dynamique, système de contrôle des accès.

L'activité de l'année 2015 se concentrera sur la mise à niveau et l'enrichissement du système de gestion de bibliothèque, la rénovation du système de contrôle d'accès, la fin du chantier de migration du parc professionnel vers un système d'exploitation libre et l'extension des infrastructures réseau et système pour permettre le développement de nouveaux services au cours du prochain programme triennal.

La stratégie de développement d'un système d'information, qui repose sur des outils informatiques libres et ouverts, se reflète dans les moyens mobilisés par le Pôle : les dépenses programmées concernent essentiellement des coûts de maintenance matérielle ou applicative, d'achats de matériel ou d'abonnements aux outils de catalogage et de gestion ; les coûts directs liés à l'informatique documentaire, notamment l'exploitation du SIGB<sup>11</sup> Koha, et le fonctionnement des postes de travail sont en revanche limités. Le budget global initial du Pôle et les dépenses de fonctionnement prévues en 2015 sont ainsi en baisse par rapport au budget initial 2014. En revanche, le volume et le poids des dépenses d'investissement est en progression, trois années pleines après le premier équipement informatique de la BULAC.

L'activité du Pôle repose sur les compétences techniques et fonctionnelles de 8 agents :

- 1 responsable de Pôle (conservateur des bibliothèques),
- 1 responsable adjoint, architecte du système d'information (ingénieur de recherche de la BAP<sup>12</sup> E),
- 2 administrateurs du système de gestion de la bibliothèque (ingénieurs d'études des BAP E et F),
- 1 administrateur réseau (ingénieur d'études de la BAP E),
- 1 administrateur des outils de communication et de travail collaboratif (ingénieur de recherche de la BAP E, affecté à 40 % au Pôle informatique)
- 2 gestionnaires de parc qui participent à l'administration système et réseau (assistants ingénieurs de la BAP E).

### 7.1. SYSTÈME DE GESTION DE LA BIBLIOTHÈQUE

Le système de gestion de la bibliothèque repose sur l'exploitation du SIGB libre Koha et de services associés.

---

11 Système intégré de gestion de bibliothèque.

12 Branche d'activité professionnelle. La BAP E couvre les métiers de l'informatique, de la statistique, et du calcul intensif ; la BAP F couvre pour sa part les métiers de l'information, de la documentation, de la culture, de la communication, de l'édition et des TICE (technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement).

### 7.1.1. Évolution technique du SIGB Koha

L'année 2015 doit permettre la mise en service d'améliorations majeures du SIGB Koha dont les évolutions sont restées marginales depuis le passage du système en production en 2011.

Le chantier principal concerne la montée de version : la souche logicielle sur laquelle sont appuyés les développements locaux de la BULAC est la version communautaire 3.2.00 publiée en 2010 ; la dernière version communautaire de Koha est la version 3.16 publiée en juin 2014. L'objectif est de mettre en service, d'ici septembre 2015, une version mise à jour du logiciel tenant compte des développements réalisés jusqu'à la version 3.14. Le travail d'édition et de préparation du code, entamé en 2014, facilitera les montées de version ultérieures. Les utilisateurs du logiciel Koha administré par la BULAC pourront ainsi profiter des améliorations fonctionnelles mises en œuvre par la communauté Koha au cours des quatre dernières années.

Parallèlement, un travail de publication des développements locaux réalisés par la BULAC a été engagé : il permettra la mise à disposition pour les tiers des fonctionnalités locales sous une forme modulaire et rendra possible l'intégration de certaines de ces fonctionnalités aux futures versions communautaires du logiciel, sous réserve d'une validation de la communauté d'utilisateurs. Des contacts ont déjà été pris avec des établissements intéressés afin de faciliter la procédure de test et de validation du module de communication.

La production et l'exploitation des statistiques d'usage liées au SIGB Koha ont fait l'objet d'un travail d'analyse au cours de l'année 2014. Un portail de production, consultation et compilation des statistiques sera mis en service au 1<sup>er</sup> semestre de l'année 2015 pour servir au pilotage des acquisitions, du catalogage, de la circulation des documents et des inscriptions des lecteurs. Les outils de pilotage et de gestion des opérations de traitement de conservation et de magasinage, partiellement renouvelés en 2014, feront l'objet d'une analyse de besoins en 2015 afin de planifier la mise en œuvre de nouveaux outils de gestion dynamique des collections.

Enfin, la BULAC accompagnera en 2015 la mise en service du module de gestion des adhérents et de la circulation, y compris la gestion des communications des documents conservés en magasins, pour les bibliothèque et centres de documentation de la Maison de l'Asie qui en ont fait la demande.

### 7.1.2. Amélioration de l'accompagnement technique du circuit du document et du signalement des ressources documentaires

Deux groupes de travail relatifs à l'amélioration du circuit du document et au signalement ont été mis en place à la fin de l'année 2014, associant le Pôle informatique et d'autres services de la bibliothèque. Les recommandations issues de leurs travaux visent à :

- fluidifier le circuit du document en allégeant le temps consacré à la sélection des documents et au catalogage ;
- faciliter le contrôle qualité du catalogue ;
- enrichir le signalement documentaire du catalogue public ;
- améliorer le signalement et l'accès aux ressources numériques ;

Les solutions adoptées reposeront notamment sur une optimisation des circuits internes, sur l'interaction en temps réel du SIGB avec d'autres ressources par l'intermédiaire de *webservices* et, potentiellement, sur la mise en place d'outils nouveaux, en privilégiant les solutions libres.

### 7.1.3. Mise à niveau des outils développés en JAVA

Les opérations de récolement des collections conservées en magasins, réalisées en 2013, ont révélé des défauts d'ergonomie et de conception de l'outil de récolement développé en 2011. Une révision de l'outil est donc envisagée avant la poursuite du chantier, initialement prévue en 2015.

Budget programmé :

- Recours à des prestations externes pour l'évolution des développements en Java : 6 000 €
- Coûts récurrents (licences de catalogage, maintenance applicative du serveur mandataire) : 17 102 €

*Total : 23 102 €*

## 7.2. AUTRES SERVICES AUX LECTEURS

### 7.2.1. Projets numériques

Le Pôle informatique accompagne à titre de conseil technique ou de maître d'œuvre des projets numériques pilotés par les autres services de la bibliothèque :

- programme de numérisation patrimoniale des manuscrits arabes, turcs, ottomans et persans ;
- mise en place de produits documentaires numériques de médiation des collections et ressources en ligne, notamment à destination du public étudiant ;
- prise en charge et valorisation des ressources numériques audiovisuelles créées par captation des manifestations organisées par la Mission action culturelle de l'établissement ;
- évolution des services numériques (autoformation en langues, consultation de documents audiovisuels) proposés dans la salle de lecture de la mezzanine.

Par ailleurs, la maintenance de la solution actuelle de gestion des connexions publiques à l'Internet en salle de lecture s'avère trop coûteuse. La bascule vers la solution mutualisée *open source* Eduspot sera mise en œuvre au début de l'année 2015.

Budget programmé :

- Service hébergé ou prestation d'intégration d'un outil de médiation des collections (abonnement ou dépense ponctuelle selon la solution choisie) : 2 500 €
- Modification de la solution de portail captif pour les accès publics à l'Internet : 2 000 €
- Hébergement et diffusion de contenus vidéo sur une plate-forme tierce (abonnement) : 200 €
- Étude sur les solutions de diffusion de documents audiovisuels à la demande : 3 000 €

*Total : 7 700 €*

### 7.2.2. Système de contrôle des accès et gestion des réservations d'espaces

Le bilan de trois ans de co-exploitation du système de contrôle des accès (SCA) avec l'INALCO dans le cadre de la gestion globale du bâtiment, le besoin d'un pilotage fin de la fréquentation de la bibliothèque et les évolutions technologiques de la carte multi-services à la rentrée universitaire de septembre 2015 (mise en place d'une nouvelle monétique pour les services du CNOUS, marché national de commandes de cartes multi-services, diffusion de technologies de puces sans contact sécurisées) imposent des adaptations majeures du système actuellement en place, interfacé avec le SIGB Koha, et destiné à filtrer les accès aux salles de lecture et aux espaces internes ainsi qu'à gérer le service de réservation de salles à la demande.

Compte tenu du nombre des acteurs engagés, de la multiplicité des services associés et des incertitudes sur la réalisation des scénarios de renouvellement du parc de cartes en circulation dans les différents établissements, plusieurs hypothèses d'évolution sont encore à l'étude. Au minimum, une refonte du *webservice* faisant dialoguer le SIGB et le système de contrôle des accès, une montée de version du logiciel et un renouvellement d'une partie du parc de lecteurs de badges seront nécessaires.

Le renouvellement des contrôleurs et lecteurs de badges du SCA sera couvert, au moins partiellement, par les reliquats de la subvention de premier équipement informatique du bâtiment. Si le travail d'audit interne mené en coopération avec l'INALCO et la Direction technique du bâtiment impliquait des dépenses plus importantes qu'estimées, le fonds de roulement pourrait être sollicité.

Budget programmé :

- Renouvellement du parc de badges d'accès (personnels et publics) : 16 000 €
- Intégration de nouvelles technologies de lecture de badges, reprise des *webservices* : 7 000 €

*Total : 23 000 €*

### 7.3. RESSOURCES INFORMATIQUES

#### 7.3.1. Outils de gestion interne

En maîtrise d'œuvre du chantier d'informatisation de la gestion des ressources humaines, le Pôle informatique assurera la prise en main de nouveaux modules de la suite logicielle du PGI (progiciel de gestion intégré) Cocktail et travaillera à la fusion des interfaces de gestion des agendas utilisés en interne (congés, outil de planning, outil de gestion des plages de service public).

Budget programmé :

- Adhésion et hébergement Cocktail, en prenant en compte le surcoût de cotisation aux modules Mangue et Papaye : 31 300 €
- Prestation de développement de connecteurs pour assurer la fusion des agendas : 6 000 €

*Total : 37 300 €*

#### 7.3.2. Système et réseaux

En 2015, les coûts récurrents d'exploitation des infrastructures évoluent à la baisse avec la modification de l'outil de gestion des connexions publiques à l'Internet, une politique de souscription de contrats de supports pluriannuels menée en 2014 et

L'optimisation des opérations d'externalisation temporaire des services informatiques en période de coupures électriques du bâtiment.

En revanche, la quatrième année d'exploitation des équipements impose des chantiers importants de mise à niveau des infrastructures informatiques critiques qui permettront d'envisager l'évolution du volume et de la nature des services numériques lors des exercices futurs. Les dépenses d'investissement sont donc plus importantes en 2015 que les années précédentes, mais pour un niveau de dépense global qui reste inférieur aux engagements 2014.

*Coûts de maintenance matérielle et applicative : 56 898 €*

*Fourniture d'accès à l'Internet, licences applicatives annuelles, externalisation : 19 860 €*

#### **7.3.2.1. Câblage complémentaire et extension du cœur de réseau**

Mené conjointement avec l'INALCO, un chantier d'extension du cœur de réseau et de câblage complémentaire sera mis en œuvre pour permettre l'accroissement des services hébergés et améliorer la fiabilité et les performances du réseau, en systématisant les redondances entre locaux informatiques. La réalisation de prises capillaires permettra d'améliorer l'équipement du poste de commandement sécurité et d'envisager la couverture en WiFi de l'auditorium et du foyer du Pôle des langues et civilisations. Les réparations courantes et modifications ponctuelles du réseau capillaire des courants faibles sont quant à elles assurées par la Direction technique du bâtiment.

*Budget programmé : 45 000 € répartis entre les deux établissements (hors budget propre du GIP : financement sur reliquats de la subvention de premier équipement informatique).*

#### **7.3.2.2. Migration de l'environnement informatique de travail vers une solution open-source**

Le chantier de migration du système d'exploitation des postes de travail professionnels vers une architecture Linux sera poursuivi et achevé en 2015.

Un parc limité de postes Windows virtualisés sera maintenu pour la prise en charge de certains services (catalogage des manuscrits dans Calames, prise en charge de périphériques d'impression spécialisés).

Les dépenses programmées couvrent les coûts de support applicatif du système d'exploitation Ubuntu (100 €/poste/an), les coûts des licences de postes Windows virtualisé (500 €/poste/an) et la prestation de développement d'un émulateur Windows, destiné à assurer la prise en charge de la bi-directionnalité des écritures lors de l'utilisation du logiciel de catalogage WiniBW sous distribution Linux (5 000 €).

Une prestation d'étude est programmée en 2015 afin de planifier l'extension de la solution de virtualisation aux postes de travail Linux à compter de 2016 (5 000 €).

*Prestations externes : 10 000 €*

#### **7.3.2.3. Extension de la virtualisation système**

Les capacités de stockage et de traitement de l'infrastructure système virtualisée atteignent leurs limites et une extension est nécessaire pour accompagner l'augmentation de la capacité d'hébergement de données et

permettre le développement de nouveaux services. Les frais programmés couvrent l'acquisition d'une baie de stockage rapide et d'un serveur.

*Coût d'investissement : 35 000 €*

#### 7.3.2.4. Évolution de la solution de sauvegarde

La solution de sauvegarde actuellement en service n'est que partiellement adaptée à une architecture virtualisée : si elle garantit la conservation des données, elle ne couvre pas le paramétrage et l'installation des applications. La mise à niveau de la solution, définie par une étude interne en 2014, permettra d'envisager un véritable plan de reprise d'activité après sinistre et de sécuriser l'ensemble du système d'information.

Budget programmé :

- Investissement (chargeurs de bande, serveur, baie de stockage lent) : 34 000 €
- Prestations complémentaires (licence, garantie matérielle, intégration) : 25 000 €

*Total : 59 000 €*

#### 7.3.3. Parc matériel et fournitures

##### 7.3.3.1. Renouvellement partiel du parc public de PC portables

L'importante rotation du parc public de portables en prêt (40 unités) impose son renouvellement partiel à hauteur de 50 %.

*Budget programmé (investissement) : 20 000 €*

##### 7.3.3.2. Fournitures et consommables

Le marché de fournitures et consommables informatiques doit être renouvelé au début de l'année 2015. Le niveau de dépenses observé en 2013 et 2014 permet de réviser à la baisse le niveau d'engagement pour 2015.

*Budget programmé (fonctionnement) : 7 000 €.*

#### 7.4. MOYENS : RÉPARTITION DES POSTES DE DÉPENSES PAR NATURE

| Nature des dépenses                                       | Investissement   | Fonctionnement   |
|---|------------------|------------------|
| Matériel, fournitures et consommables (CR 41)             | 89 000 €         | 23 000 €         |
| Licences, conventions et abonnements (CR 42)              | -                | 65 462 €         |
| Maintenances matérielles et applicatives, support (CR 43) | -                | 56 898 €         |
| Autre prestations (CR 43)                                 | -                | 64 500€          |
| <b>TOTAL</b>  | <b>89 000 €</b>  | <b>209 860 €</b> |
|   | <b>298 860 €</b> |                  |

## 8. MISSION COMMUNICATION EXTERNE

---

Durant l'année 2015 la Mission communication externe (MCE) assurera l'élaboration des cahiers des charges techniques nécessaires au renouvellement de l'ensemble des marchés de prestation utiles à ses activités : marché de conception graphique des supports d'information à destination des publics (échéance : juin 2015) ; marché d'impression (échéance : novembre 2015) ; marché de prestation de prises de vues photographiques (échéance : novembre 2015) ; marché de conception graphique des supports de communication institutionnelle (échéance : décembre 2015).

### 8.1. SITE WEB

Afin de poursuivre la démarche de valorisation des collections, des espaces, des services et des activités de la bibliothèque sur son site web, la Mission communication externe (MCE) prévoit en 2015 :

#### 8.1.1. La mise en ligne de la visite virtuelle de la BULAC

« La BULAC virtuelle » proposera aux internautes de réaliser à distance une visite des différents espaces de la bibliothèque. Celle-ci leur permettra de découvrir la géographie des lieux et de se familiariser avec les différents espaces avant une première visite *in situ*. Ce projet auquel la MCE travaille depuis l'automne 2013 en collaboration avec Grégoire Maisonneuve, le prestataire du marché de prises de vues photographiques de la BULAC, sera finalisé fin décembre 2014. Afin de rendre cette visite virtuelle plus chaleureuse et plus vivante, il a été demandé au photographe d'intervenir durant les plages d'ouverture au public de la bibliothèque, afin de réaliser des panoramiques inédits des espaces peuplés par les lecteurs, à côté de panoramiques des magasins (dont celui de la Réserve), du hall d'entrée, de l'auditorium, de son foyer, de la galerie d'exposition et du jardin intérieur. Les photographies réalisées seront légendées pour leur mise en ligne.

Budget 2015 : 4 400 € (prise de vues et conception) + 500 € (conception de plans de la bibliothèque par le prestataire graphique Baldinger).

#### 8.1.2. La finalisation du réaménagement du site web

Ce chantier pluriannuel devrait être conduit à terme courant janvier 2015. Restent en effet seulement à réaliser à ce jour :

- le réaménagement de la page d'accueil du site, en double affichage, fixe et défilant (fondus enchaînés, carrousel) ;
- les pages destinées à mettre en valeur les établissements du GIP ;
- la mise en ligne de la visite virtuelle de la BULAC et sa valorisation via un plan de communication adapté, à la fois sur le site et les réseaux sociaux.

#### 8.1.3. La poursuite du travail de valorisation des collections

La MCE poursuivra son travail de valorisation des collections de la BULAC sur son site web, à côté de celle opérée sur les réseaux sociaux et le carnet de recherche de la bibliothèque :

- mise en forme, illustration et mise en ligne des présentations détaillées des 46 principaux fonds de la BULAC rédigées par les chargés de collections, en complément des présentations synthétiques de ces 46 fonds mises en ligne en juillet 2013 ;
- mise en forme et mise en ligne au fil de l'eau des focus sur les fonds rédigés par les chargés de collections permettant de valoriser certains des aspects remarquables de ces fonds.

## 8.2. ACTIONS ET PLANS DE COMMUNICATION

### 8.2.1. Promotion et valorisation des activités de la BULAC

La MCE poursuivra son activité de promotion et de valorisation des activités :

- du Pôle collections : présentation détaillées des fonds et focus sur les aspects remarquables de chacun d'eux ;
- de la Mission action culturelle (MAC) : promotion des conférences, rencontres et expositions ;
- du Pôle publics : communication ciblée auprès des lecteurs dans le cadre des dispositifs déployés pour gérer le succès de la bibliothèque ;
- de la Mission coordination enseignement et recherche (MCER) : appels en une du site web sur les nouveaux billets publiés sur le carnet de recherche de la BULAC.

#### 8.2.1.1. Déclinaison en ligne

La MCE prévoit de finaliser au premier trimestre 2015 une stratégie de présence sur les réseaux sociaux.

Par ailleurs, elle continuera à concevoir et diffuser la *newsletter* électronique mensuelle et sa version imprimée distribuée en salles de lecture. La déclinaison de cette *newsletter* sur deux supports distincts correspond à deux cibles différentes :

- médias pour la version en ligne (notamment, promotion des conférences et rencontres programmées dans le cadre de la saison culturelle) ;
- lecteurs de la BULAC, auxquels est tout particulièrement destinée la rubrique « La BULAC et vous » pour la version imprimée.

#### 8.2.1.2. Diffusion de *flyers*

La MCE envisage en 2015 la conception de *flyers* par l'agence Baldinger afin de promouvoir deux rencontres phares du programme de la saison culturelle 2015-2016 (budget prévisionnel : 600 € x 2 pour la conception ; 600 € x 2 pour la fabrication).

#### 8.2.1.3. Développement des échanges de visibilité

Afin de promouvoir plus largement le programme de la saison culturelle de la BULAC, sera poursuivi en 2015 le développement des échanges de visibilité (affiches, *flyers*, programmes, logos, partage sur les réseaux sociaux) pratiqués avec les établissements (membres du GIP ou hors GIP) ou institutions culturelles (Institut d'études de l'Islam et des sociétés du monde musulman, bibliothèque de Sciences Po, bibliothèque et service culture de Paris-Diderot, Maison de l'Amérique latine, Festival Jean Rouch, Salon du livre des Balkans, Salon du livre de l'Inde...) dont l'activité entre en résonance avec celle de la BULAC.

### 8.2.2. Développement des partenariats

#### 8.2.2.1. Partenariats culturels

Pour accroître la notoriété de la BULAC auprès d'autres publics et promouvoir plus largement le programme de la saison culturelle, la MCE

envisage, en collaboration avec la Mission action culturelle, de poursuivre le développement de partenariats avec d'autres institutions telles le festival America de Vincennes ou le festival V0-VF de la traduction littéraire. L'intérêt du public pour ces événements et les retombées positives de ces partenariats en font une opportunité supplémentaire de faire découvrir la BULAC, ses spécificités et ses activités, hors son périmètre de rayonnement naturel, à des publics non universitaires curieux des langues et civilisations. Les pistes qui seront explorées en 2015 dans cette visée, pour un budget prévisionnel de 300 €, seront le Festival V0-VF de la traduction littéraire (qui se tient chaque année en septembre ou octobre), le Salon de la revue (en octobre), et le Salon du livre asiatique (à la rentrée 2015).

#### **8.2.2.2. Partenariats médias**

La MCE envisage en outre de conclure des partenariats médias pour promouvoir une ou deux des rencontres phare du programme de la saison culturelle 2015-2016.

#### **8.2.2.3. Participation au Carreau de la BULAC**

La MCE poursuivra sa participation au Carreau de la BULAC en rédigeant des billets en lien avec les rencontres et conférences organisées par la Mission action culturelle.

### **8.3. SUPPORTS D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION**

#### **8.3.1. Refonte des supports d'information**

À l'issue des trois premières années d'activité de la bibliothèque, il est apparu nécessaire de repenser les supports d'information qui avaient été imaginés avant l'ouverture. Leur nouvelle version, prévue pour la rentrée 2015, se déclinera ainsi par profil de lecteur, à l'exception de certains supports thématiques (« Ressources électroniques », « Où trouver son document », brochure de présentation de la saison culturelle) qui seront mis à jour mais pas refondus.

Un support en français et en anglais viendra remplacer l'actuel guide du lecteur dès que possible début 2015. Il présentera de façon synthétique la BULAC, son histoire, ses services et ses activités.

Une plaquette institutionnelle pérenne sera également produite courant 2015.

La somme de travail nécessaire pour conduire à bien cet important chantier, dont le coût en prestations de conception et de confection externalisées est évalué entre 65 000 € et 75 000 €, nécessitera le recours pendant 6 mois à un stagiaire en communication, pour un budget prévisionnel de 3 000 €.

#### **8.3.2. Valorisation des cartes géolinguistiques**

La mise à disposition et la diffusion des cartes géolinguistiques, qui présentent de façon synthétiques les 46 principaux fonds de la bibliothèque, seront revues en 2015, afin d'en assurer une meilleure valorisation : en sus du présentoir déjà installé face aux postes d'inscription, seront mis en place en rez-de-jardin des présentoirs individuels dans les linéaires correspondants. Une distribution systématique sera faite lors des inscriptions, en fonction du profil des lecteurs.

#### **8.3.3. Autres supports de communication**

Enfin, comme chaque année, la MCE assurera le suivi de la confection des cartes de visite du service et de la carte de vœux électronique 2016.

## 9. MISSION ACTION CULTURELLE

---

Le programme d'activité 2015 de la Mission action culturelle (MAC) s'inscrit dans la continuité des évolutions initiées en 2014 mais respectueuses des missions fondatrices de la MAC :

- faire connaître les ressources documentaires de la BULAC ;
- décrypter les fonds de la bibliothèque et produire des contenus de médiation en ligne ;
- valoriser les résultats de la recherche sur les collections et les aires géolinguistiques auprès d'un large public ;
- aller à la rencontre de nouveaux publics...

Ainsi l'année 2015 sera principalement consacrée à poursuivre la mise en œuvre des différents axes de travail définis en 2014 :

- programmation de manifestations dans le cadre de 3 cycles de conférences et de rencontres pluriannuels ;
- travail en collaboration avec les autres Missions et les agents des différents Pôles ;
- mise à jour des procédures et des outils de la MAC ;
- valorisation des ressources produites depuis 2008.

### 9.1. ACTIVITÉS DE LA MISSION

#### 9.1.1. Activités courantes

En 2015, la MAC mettra en œuvre les manifestations programmées au premier semestre dans le cadre de la saison culturelle 2014-2015. Elle concevra et conduira la réalisation des manifestations de la saison culturelle 2015-2016 conçues selon les trois cycles thématiques pluriannuels définis en 2014 (« À la table du traducteur », « D'autres regards sur le monde », « Prendre la parole »).

La mission travaille ainsi en continu sur la logistique des manifestations programmées, de l'édition des protocoles d'accord au fonctionnement de la régie audiovisuelle, suivant une feuille de route préalablement définie.

Elle participe également à l'élaboration de la communication qui y est associée : conception des pages web dédiées aux manifestations et de divers supports de communication (programme de saison, affiches, tracts), diffusion de l'information à travers différents canaux (affichage en salles de lecture et dans les lieux partenaires ou via la signalétique dynamique du Pôle des langues et civilisations, annonces sur le Carreau de la BULAC et les réseaux de recherche spécialisés, invitations auprès de publics ciblés, etc.).

La MAC s'efforce en outre de créer des contenus de médiation pérennes (sur la page web dédiée à chaque manifestation : lien vers des bibliographies, mise en ligne de la captation des conférences et rencontres), de les promouvoir en tant que ressources accessibles à distance et de susciter un prolongement des manifestations par la rédaction de billets sur le Carreau de la BULAC.

Tout en assurant la mise en œuvre des manifestations prévues dans le cadre de la saison 2014-2015, la MAC préparera en 2015 les manifestations de la saison 2015-2016 selon le calendrier suivant :

- janvier 2015-juin 2015 : élaboration et finalisation du programme 2015-2016 avec collecte des contenus d'information nécessaires (fiches de renseignements, visuels)

- été 2015 : promotion des ressources en ligne créées dans le cadre de la saison 2014/2015, et préparation des pages web de la saison 2015-2016 pour une mise en ligne en septembre
- automne 2015 : diffusion du programme de la nouvelle saison, organisation des manifestations du second semestre, veille éditoriale
- hiver 2014 : préparation de la programmation 2015-2016.

#### 9.1.2. Actions prioritaires

Dans le cadre de son activité de médiation sur place et à distance pour promouvoir les collections de la BULAC et de valorisation de la recherche à destination d'un large public, la MAC poursuit, en lien avec les Pôles et en collaboration étroite avec les autres Missions, les actions entreprises en 2014 en mettant prioritairement l'accent sur :

- **L'implication des agents de la BULAC dans la conception et la réalisation du programme :**
  - réunions d'un groupe de travail initié en 2014, information régulière sur les manifestations programmées et les projets en cours ;
  - mise en valeur, à travers le cycle pluriannuel « D'autres regards sur le monde », du travail des chargés de collections sur les fonds de la BULAC (corpus catalogués, numérisés, etc.) ;
- **L'amélioration des procédures et outils de la MAC :**
  - mise à jour des protocoles d'accord pour la captation des interventions lors des conférences et rencontres ;
  - rédaction d'une convention-type de partenariat ;
  - formations techniques à l'utilisation de la régie ;
  - instruction d'une évolution des captations des manifestations du format audio au format vidéo, en collaboration avec le Pôle informatique, pour diffusion sur le site web de la BULAC comme sur des sites partenaires ;
  - instruction de l'évolution de l'équipement de la galerie d'exposition, en lien avec l'INALCO ;
  - acquisition de cadres d'exposition de format standard afin de constituer une réserve d'équipement susceptible d'élargir les possibilités d'expositions à moindre coût ;
  - élaboration et mise en œuvre avec la MCE et la MCER d'un plan de communication interne pour la conception des programmes et la diffusion de l'information les concernant ;
- **la valorisation des ressources produites depuis 2008 :**
  - meilleure inscription des ressources produites par la MAC dans les différents dispositifs de médiation existants (catalogue, signalement des ressources électroniques, séances de formation des usagers, autres outils numériques...) ;
  - instruction de la diffusion des captations audio, et si possible vidéo, sur des plates-formes en ligne dédiées aux contenus académiques

(France Culture Plus, Canal U, iTunes U, portail du CERIMES, Archives audiovisuelles de la recherche, ...).

Enfin, en 2015, la MAC s'impliquera dans la promotion du développement de l'action culturelle en bibliothèque universitaire. Ainsi, après la direction d'un mémoire ENSSIB sur les territoires de l'action culturelle à université (dont la soutenance se tiendra en janvier 2015), la responsable de la MAC élaborera une formation de trois jours à destination des professionnels de la région Nord, organisée en mars 2015 par MédiaLille.

### 9.1.3. Budget prévisionnel

| Poste de dépenses                        | Montant        |
|--|----------------|
| Rémunération des intervenants extérieurs | 5 000 €        |
| Frais de mission et de réception         | 2 500 €        |
| Achat de matériel (cadres d'exposition)  | 1 100 €        |
| <b>TOTAL</b>                             | <b>7 600 €</b> |

### 9.2. PROGRAMMATION 2015

Pour l'année 2015, 16 conférences ou rencontres au moins et 2 expositions sont programmées au premier semestre et envisagées au second.

#### 9.2.1. « À la table du traducteur »

Plus de 350 langues sont représentées dans les collections de la BULAC, mettant la Bibliothèque universitaire des langues et civilisations au carrefour des langues du monde. La traduction, outil de dialogue entre les cultures, participe à la défense de la diversité culturelle, à la richesse du rapport au monde. Ce cycle invite des traducteurs, des auteurs, des chercheurs en sciences humaines et sociales à connaître et comprendre les différents enjeux de la traduction par des rencontres qui proposent un éclairage sur les coulisses de cette activité. Une seule manifestation est programmée dans le cadre de ce cycle au 1<sup>er</sup> semestre 2015 (mais d'autres seront proposées au second semestre, dans le cadre de la saison culturelle 2015-2016) : il s'agit d'« Un traducteur et son auteur », rencontre avec Marie Urinat-Nikolov, traductrice, et Guéorgui Gospodinov, auteur du roman *Physique de la mélancolie* (collection Sémaphores, Éditions Intervalles, 2014), animée par Irina Dmytrychyn (INALCO).

#### 9.2.2. « D'autres regards sur le monde »

Ce cycle de conférences favorise le regard croisé des bibliothécaires et des chercheurs pour faire mieux connaître la richesse des collections en langues originales de la BULAC. Pour s'en tenir à la programmation consolidée du 1<sup>er</sup> semestre 2015 :

- « Manuscrits de magie et de sciences occultes » : conférence de Pierre Lory (EPHE) et Jean-Charles Coulon (BULAC).
- « Gilbert Lazard et les études iraniennes : une bibliothèque remarquable » : entretiens entre Gilbert Lazard et Pierre Lecoq (EPHE), présentation du fonds Gilbert Lazard par Farzaneh Zareie (BULAC), lectures de poèmes persans par Justine Landau (Académie des sciences d'Autriche) et Mehrad Memaran

Kashani (BULAC). Manifestation organisée en partenariat avec l'UMR 7528 - Mondes iranien et indien.

- « Une résidence d'écriture à la Bibliothèque universitaire des langues et civilisations » : rencontre avec Claire Fercak, écrivain, à l'occasion de la parution de son roman *Histoires naturelles de l'oubli*, écrit pendant sa résidence d'écrivain à la BULAC en 2012. Manifestation organisée en partenariat avec les éditions Verticales.
- « À la découverte de la Corée : l'aventure de Victor Collin de Plancy, diplomate et érudit » : conférence de Laurent Quisefit (BULAC) et Stéphanie Brouillet (Cité de la céramique - Sèvres et Limoges). Manifestation organisée en partenariat avec la Cité de la céramique - Sèvres et Limoges, à l'occasion de l'exposition Corée Mania / Roman d'un voyageur.
- « Peintures retrouvées d'un manuscrit ottoman de Kalila wa Dimna » : conférence d'Annie Vernay-Nouri (BNF) et Francis Richard (BULAC).
- « Les collections orientales de Naples et de Rome » : conférence de Michele Bernardini (Università di Napoli "L'Orientale").

D'autres manifestations de même type seront proposées au second semestre 2015, dans le cadre de la saison culturelle 2015-2016.

### 9.2.3. « Prendre la parole »

Prendre la parole c'est s'affirmer, dialoguer, contester, porter des représentations, des croyances, des valeurs, des idéaux. Des récits de tradition orale aux nouvelles formes de prise de parole dans l'espace privé et public, ce cycle de conférences et de rencontres propose de faire découvrir de multiples façons de créer et de transmettre une culture, de l'oralité aux nouvelles technologies. Pour s'en tenir à la programmation consolidée du 1<sup>er</sup> semestre 2015 :

- « La culture inuit contemporaine : paroles écrites, chantées, dessinées » : conférence de Michèle Therrien (INALCO), Aurélie Maire (INALCO), Hatouma Sako (Université de Paris Diderot - Paris 7), animée par Marc-Antoine Mahieu (INALCO).
- « La dévotion au quotidien : expressions du chiisme au Pakistan » : conférence de Mariam Abou Zahab (INALCO).
- « La carte du temps, trois visions du Moyen-Orient » : table-ronde avec Roland Timsit, metteur en scène, et les comédiens du spectacle, à l'occasion des représentations de la pièce de Naomi Wallace, mise en scène par Roland Timsit, au Théâtre 13 - Seine. Manifestation organisée en partenariat avec le Théâtre 13 - Seine.

D'autres manifestations de même type seront proposées au second semestre 2015, dans le cadre de la saison culturelle 2015-2016.

### 9.2.4. Expositions

Dans le cadre du cycle « Prendre la parole », une exposition, « La dévotion au quotidien : expressions du chiisme au Pakistan », présentera pour la première fois au public, en 2015, une sélection d'affiches de la collection de Mariam Abou Zahab (INALCO) qui témoignent des caractéristiques originales d'une iconographie populaire issue de la tradition chiite, ne prohibant pas l'utilisation d'images à des fins dévotionnelles mais produisant au contraire une iconographie hagiographique dont les caractéristiques originales empruntent à différentes cultures.

## 10. MISSION COORDINATION ENSEIGNEMENT ET RECHERCHE

---

Le programme d'activité de la Mission coordination enseignement et recherche (MCER) s'inscrit en toute logique dans la continuité du programme triennal (2013-2015) de la BULAC, dont les objectifs s'articulent selon les quatre axes suivants :

- concevoir et élaborer des outils à destination des professionnels pour favoriser l'acquisition d'une meilleure connaissance du monde de la recherche et de l'enseignement dans les domaines couverts par la BULAC ;
- faciliter l'accès des enseignants et chercheurs aux collections de la BULAC par la mise en place d'actions de médiation souples et adaptées à leurs besoins et méthodes de travail ;
- encourager les partenariats avec le monde de l'enseignement et de la recherche ;
- valoriser et évaluer auprès des publics enseignants et chercheurs la dimension recherche de la BULAC.

Compte tenu de la création récente de la MCER, les années 2013 et 2014 ont permis de défricher le terrain et de conduire des projets tests dont les premiers bilans ont conduit à un léger recadrage des objectifs annoncés dans le programme triennal. En particulier, la Mission doit compter avec le très faible temps de travail que les équipes peuvent dégager pour les projets qu'elle coordonne ; cela explique que certains objectifs annoncés en 2013 figurent encore au programme de l'année 2015. Par ailleurs, 2015 coïncidera avec l'arrivée d'un nouveau directeur scientifique dont les missions, remaniées, inviteront à réfléchir sur le positionnement et le périmètre d'action de la MCER au sein de l'établissement. Dans l'attente des évolutions qui pourront en découler, ses activités en 2015 s'adosseront sur une collaboration renforcée avec les autres Pôles et Missions de la BULAC et se concentreront sur les objectifs suivants :

- acquérir **une connaissance plus fine des publics enseignants et chercheurs**, en particulier de leurs besoins ;
- **renforcer et pérenniser les stratégies de médiation documentaire** mises en place en direction de ces publics ;
- **formaliser et renforcer la politique de partenariat avec le monde de l'enseignement et de la recherche**, en lien avec la stratégie scientifique définie par le directeur scientifique de la bibliothèque.

### 10.1. POUR UNE MEILLEURE CONNAISSANCE DU PUBLIC ENSEIGNANT ET CHERCHEUR

#### 10.1.1. Enquête auprès des publics enseignants et chercheurs

Dans le sillage de l'enquête menée auprès de l'ensemble des publics fin 2013, une **enquête spécifique sera conduite en direction des enseignants et chercheurs en 2015**. La participation de ces derniers à l'enquête générale a été très faible (4% de l'ensemble des répondants) et ne permet donc pas de tirer de cette dernière des conclusions pertinentes. Une enquête qualitative plus ciblée doit permettre de mesurer le degré de satisfaction de ces publics et, surtout, de préciser leurs besoins. Ce projet sera mené en concertation étroite avec le Pôle publics.

#### 10.1.2. Alimentation d'une base de connaissance à usage interne

Faute de moyens humains, la base de connaissance annoncée au programme de l'année 2014 n'a pu être mise en place l'an dernier. En 2015, la MCER, en concertation avec les responsables du Pôle collections, entend mettre en œuvre cette **base de connaissance destinée aux agents** pour y transférer et enrichir les outils élaborés depuis 2013 :

- répertoire des enseignants des diverses unités d'enseignement des établissements partenaires de la BULAC spécialisés sur ses domaines ;
- répertoire des unités d'enseignement, de recherche et des centres de ressources documentaires du périmètre scientifique de la BULAC ;
- carte documentaire (encore en cours de constitution) parisienne et française sur les domaines couverts par la BULAC.

Par ailleurs, la veille sur les actualités scientifiques du périmètre couvert par la bibliothèque rejoindra progressivement l'outil de veille professionnelle mis en place par le Pôle administration et logistique (<http://www.scoop.it/u/bulac>).

### 10.1.3. Conception d'un mode de rencontres régulières entre agents et publics enseignants-chercheurs

Suite au succès de la rencontre entre enseignants et formateurs organisée par l'équipe formation des publics en juin 2014, la Mission s'appuiera sur l'expérience des collègues de l'équipe pour réfléchir à une formule de rencontres régulières entre enseignants-chercheurs et bibliothécaires autour de sujets divers. Il s'agit d'imaginer une formule souple, organisée selon une succession de moments d'échange et de points d'information (voir ci-dessous 10.2), permettant de pallier les difficultés rencontrées dans les échanges avec le public académique (inefficacité de la messagerie électronique ; manque de temps ; réticences des enseignants-chercheurs à intégrer les formations programmées ; fausses représentations réciproques, etc.). Différentes formules seront testées au premier semestre, pour une mise en œuvre systématisée à l'automne 2015.

## 10.2. MÉDIATION

Il est attendu de l'enquête qualitative évoquée ci-dessus de permettre d'évaluer et diversifier les actions de médiation mises en place depuis 2012 en direction des publics enseignants et chercheurs. Par les échanges qu'elle a pu avoir avec eux au cours des dernières années, la MCER a d'ores et déjà repéré une attente forte dans les domaines suivants : médiation des nouvelles acquisitions ; communication sur les fonds anciens, mais également sur la réception de dons et de dépôts ; adéquation plus fine du libre-accès du niveau étude aux enseignements de licence ; formation des étudiants à l'acquisition des compétences documentaires et informationnelles nécessaires à leur réussite à l'université ; veille, évaluation et signalement des ressources numériques spécialisées sur les domaines couverts par la BULAC. Aussi, en attendant les résultats de l'enquête qualitative programmée en 2015 en direction des enseignants-chercheurs, la MCER s'efforcera-t-elle de poursuivre, renforcer et pérenniser les actions de médiation autour des collections, d'une part, des outils de l'IST<sup>13</sup>, d'autre part, sur la base des attentes déjà repérées à la faveur de ses échanges avec les publics académiques.

### 10.2.1. Médiation autour des collections

Il s'agit en premier lieu de rationaliser le **signalement des nouvelles acquisitions de niveau recherche**, en encourageant l'implication et la participation des équipes de chargés de collections dans cette activité. L'objectif à atteindre à l'horizon de l'automne 2015 est une alimentation régulière du carnet de recherche de la BULAC, sur le mode de ce que propose le blog *[New and Notable @ SOAS](#)* (*The latest acquisitions at SOAS library*).

Le projet de **mise en ligne des bibliographies de niveau licence** lancé par la MCER fin 2014 devra être repensé en cohérence avec la réflexion conduite par le groupe de travail dédié à la médiation numérique. Au-delà d'une meilleure lisibilité des

---

13 Information scientifique et technique.

collections pour les étudiants, ce projet, en collectant et enrichissant les bibliographies de niveau licence sur les domaines de spécialité de la bibliothèque, contribuera à l'évaluation et au renforcement de la complétude des collections .

Par ailleurs, la MCER travaillera également avec la direction du Pôle collections au chantier de **refonte de la classification du libre-accès étude et recherche** programmé pour 2015, dans lequel elle interviendra dans un second temps, lorsque le Pôle collections lancera le travail sur la composition du libre-accès étude. L'objectif sera d'engager une réflexion commune avec les enseignants afin d'assurer, en termes de contenu et d'organisation spatiale, l'adéquation des ressources pédagogiques proposées aux besoins des étudiants de premier cycle.

Enfin, lancé fin 2013, le **carnet de recherche de la BULAC** ([bulac.hypotheses.org](http://bulac.hypotheses.org)) a été conçu comme un lieu numérique de médiation autour des collections de la bibliothèque. Il reste désormais à encourager et garantir une production régulière et de qualité de la part des chargés de collections afin d'attirer les recherches sur des corpus documentaires de la BULAC encore insuffisamment connus.

#### 10.2.2. Médiation autour des évolutions documentaires et des nouvelles technologies

Dans la continuité des deux années écoulées, la Mission poursuivra ses **efforts en faveur de la formation et de l'information des publics enseignants et chercheurs quant aux évolutions documentaires et aux nouvelles technologies**. Le bilan est très positif en termes de formation du public des jeunes chercheurs ou des apprentis chercheurs (étudiants en master recherche et doctorants). Ces actions de formation ont permis de tisser des liens solides avec une partie du corps enseignant et l'école doctorale de l'INALCO. Il reste désormais à concevoir et mettre en place des actions de formation et d'information en direction du public enseignant-chercheur. C'est pourquoi les canaux de communication à privilégier semblent devoir être cherchés du côté du carnet de recherche de la BULAC, ainsi que de l'organisation du mode de rencontres évoqué au point 10.1.3., sur des sujets susceptibles de mobiliser l'intérêt des enseignants-chercheurs : ressources numériques de la BULAC, questions liées à l'*open access* et au droit d'auteur et, plus largement, évolutions de l'information scientifique et technique.

#### 10.3. PARTENARIATS

Plusieurs partenariats riches de perspectives ont vu le jour en 2013 et 2014. Toutefois, il a manqué un pilotage scientifique fort présidant aux choix ou refus opérés jusqu'ici et, surtout, au niveau d'implication que la BULAC peut envisager de la part de ses équipes. L'évolution des missions de la direction scientifique de la BULAC devrait faciliter l'action de la MCER dans ce domaine.

##### 10.3.1. Formation

Le **partenariat avec l'école doctorale** de l'INALCO est désormais solide et pérennisé sous la forme d'un séminaire de formation obligatoire<sup>14</sup>, dont les séances sont assurées par des agents de la BULAC. Ce programme est par ailleurs ouvert depuis sa mise en place à l'ensemble de la communauté doctorale de la COMUE SPC et inscrit à l'agenda des formations proposées par son CFDIP<sup>15</sup>.

Par ailleurs, dans le cadre du partenariat entre la BULAC et le laboratoire Cléo, la bibliothèque est devenue relais formateur auprès de ses publics chercheurs pour les

---

14 Le séminaire constitue un cycle de 4 séances : enjeux du droit d'auteur pour le doctorant ; *open access*, l'édition en accès ouvert ; organiser sa veille : méthodes et outils de la veille documentaire ; recherche d'information sur internet, niveau avancé.

15 Centre de formation des doctorants à l'insertion professionnelle.

formations à l'utilisation d'[hypotheses.org](http://hypotheses.org). En 2015, la MCER concevra et mettra en œuvre, en collaboration avec le Pôle publics, les ateliers de formation à l'ouverture de carnets de recherche sur la plate-forme du Cléo.

Enfin, la MCER visera également en 2015 à appuyer l'action de l'équipe formation des publics en favorisant **l'élargissement aux autres établissements du GIP des partenariats mis en place jusqu'ici principalement avec l'INALCO.**

### 10.3.2. Appui à et valorisation de la recherche

L'arrivée du nouveau directeur scientifique, dont l'une des missions est de déterminer le niveau des services à proposer à la communauté des chercheurs, notamment en termes d'appui à, de collaboration autour et de valorisation de la recherche, permettra de **cadre les conditions de partenariats scientifiques**, et tout particulièrement ceux adossés à des financements tiers.

Un axe éditorial important du carnet de recherche de la BULAC est consacré à la **valorisation des recherches en cours sur les domaines couverts par la bibliothèque.** Les contributions de jeunes chercheurs ou de chercheurs confirmés travaillant sur les aires culturelles sont encouragées. L'année 2014 a vu quelques réalisations intéressantes dans ce domaine, mais il reste encore beaucoup à faire pour attirer les contributions. Pour devenir un lieu attractif, le Carreau de la BULAC devra notamment élaborer une ligne éditoriale plus claire, cohérente et de qualité, en s'appuyant sur un comité de lecture.

Enfin, correspondante *open access* de Couperin auprès de l'établissement, la responsable de la MCER devra concevoir en 2015 des **actions de valorisation de l'édition électronique en libre accès.**

### 10.3.3. Valorisation des collections

La proposition, en partenariat avec les établissements d'enseignement et de recherche, de **sujets de mémoire portant sur les collections de la BULAC** n'a pu jusqu'à présent voir le jour, du fait des nombreux chantiers à la charge du Pôle collections ces dernières années. Cet objectif reste néanmoins d'actualité. Sur ce plan également, les nouvelles missions du directeur scientifique, qui incluent la mise en place de procédures visant à identifier des gisements documentaires inédits ou sous-exploités, devraient aider la MCER à avancer sur le sujet.

Quant à la **valorisation des collections sur le Carreau de la BULAC**, elle passe par l'association des bibliothèques partenaires, afin que le carnet puisse, au fil du temps, refléter la grande richesse de la carte documentaire du périmètre BULAC. La MCER poursuivra en 2015 ses efforts pour impliquer les bibliothécaires des établissements du GIP en ce sens.

### 10.3.4. Veille scientifique

Dans le cadre du partenariat entre la BULAC et le Cléo, la bibliothèque s'est engagée à concevoir et mettre en œuvre **l'éditorialisation de carnets radars dédiés aux aires culturelles de la BULAC.** Ces derniers auront pour objectif de signaler les contenus éditoriaux du portail OpenEdition et d'autres plates-formes scientifiques sélectionnées par la BULAC pour la pertinence de leurs contenus relatifs aux aires culturelles. La MCER compte engager ce projet au second semestre 2015. L'un des défis à relever sera d'y associer non seulement les chargés de collection de la BULAC, mais également les bibliothécaires des établissements partenaires. Les compétences complémentaires des uns et des autres, aussi bien sur le plan linguistique que disciplinaire, devrait permettre la mise en place d'une veille en réseau de qualité pour l'ensemble des publics.

## 11. DIRECTION TECHNIQUE DU BÂTIMENT

Quatrième année d'exercice, 2015 sera principalement marquée pour la Direction technique du bâtiment (DTB) par le renouvellement des marchés ou contrats des quatre principaux postes de dépenses d'exploitation du site : gardiennage/sécurité, ménage (première année pleine du nouveau marché), fourniture d'énergie électrique, maintenance multitechnique.

### 11.1. FONCTIONNEMENT DE LA DTB

#### 11.1.1. Effectifs 2015 de la DTB

Les effectifs de la DTB sont constants en 2015.

|   |                |
|---|----------------|
| Titulaires INALCO filière technique (en ETP)            | 3,7            |
| Adjoint technique principal                             | 3              |
| Technicien classe normale                               | 0,7            |
| Contractuels (en ETP) - coût réparti 50/50 BULAC/INALCO | 2              |
| Catégorie A   | 1              |
| Catégorie B   | 1              |
| <b>TOTAL</b>  | <b>5,7 ETP</b> |

#### 11.1.2. Fonctionnement 2015 de la DTB

Par rapport à 2014, les évolutions du fonctionnement de la DTB en 2015 seront les suivantes :

- Suite à la finalisation à l'automne 2014 de la convention de co-gestion du Pôle des langues et civilisations, la prise en charge par les deux établissements des formations des agents communs permettra la professionnalisation des opérations de maintenance de niveau 1, prises en charge par la DTB.
- Face au très grand nombre de demandes d'intervention (environ 1 500 tickets annuels), l'enjeu pour la DTB sera en 2015 de pouvoir dégager des plages de temps par demi-journées pour des actions préventives ou des campagnes à long terme de travaux sur demande : deux demi-journées hebdomadaires seront bloquées dans l'agenda pour ces activités.
- Un bilan hebdomadaire avec les techniciens permettra en 2015 de pointer les demandes d'intervention restées en suspens, de planifier les actions à mener et, le cas échéant, de relancer les commandes nécessaires.
- Le lancement des ateliers du document unique d'évaluation des risques (DUER) de l'INALCO permettra à l'issue de ce chantier de cibler les risques professionnels propres aux activités de la DTB.

#### 11.1.3. Planning annuel type intégrant un système d'alerte

Des alertes seront formalisées dans l'outil Google Agenda afin d'optimiser le suivi des maintenances préventives, des visites réglementaires et des dates charnières des marchés liés à l'exploitation du bâtiment.

#### 11.1.4. Formation des agents de la DTB

Les formations suivantes sont à programmer pour 2015 :

- Adjoint au directeur : suivi administratif et aptitude rédactionnelle
- Techniciens : formation technique métiers du bâtiment, dont préparation murs, enduits et peinture.

#### 11.2. TRAVAUX INTERNES CONDUITS PAR LA DTB

Des pistes d'amélioration du fonctionnement du bâtiment ont été identifiées en 2014, dont la DTB programme la mise en œuvre en 2015. Il s'agit principalement :

- de câblage complémentaire de prises réseau, bornes WiFi ou courant fort hors marché ;
- d'une campagne d'installation de trappes en sanitaires (accessibilité des réseaux / fuites potentielles) ;
- d'une campagne de mise en œuvre de protections PVC sur des cloisons Placoplatre, dans les zones humides des sanitaires, et/ou en angles de cloison ;
- de la mise en œuvre de cornières de protection d'étanchéité en terrasse CROUS ;
- de travaux de normalisation acoustique concernant des émissions sonores non conformes des équipements, non prises en charge par la Région ;
- de l'ajout d'une détection d'eau dans le local RJ 56 ;
- d'une campagne de réfection de joints linoléum ;
- du changement de lunettes de sanitaires.

#### 11.3. MISE À NIVEAU TECHNIQUE DES ÉQUIPEMENTS

La DTB étudiera la pertinence des certaines pistes d'amélioration technique, dont :

- Modification des évacuations des sanitaires des associations.
- Meilleure accessibilité des réseaux de plomberie par la pose de trappes d'accès.

#### 11.4. MARCHÉS ET CONTRATS DE PRESTATIONS

##### 11.4.1. Marchés à élaborer/renouveler en 2015

Le principal enjeu de l'année 2015 sera le renouvellement financièrement maîtrisé de nombreux marchés et contrats : seul un travail de réflexion à mener par les services marchés des établissements sur l'optimisation du formalisme administratif, la proportionnalité des pénalités et l'intéressement des titulaires aux résultats permettra d'atteindre cet objectif. Sont concernés :

- le marché de gardiennage/sécurité ;
- le marché de ménage (première année pleine du nouveau marché) ;
- le contrat de fourniture d'énergie électrique : la mise en concurrence des opérateurs est une obligation réglementaire à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2016. La fin des tarifs régulés EDF oblige à concevoir le cahier des charges d'un nouveau contrat « à la carte », concernant les besoins du site en fourniture d'énergie. L'année 2015 sera nécessaire pour la mise au point de ce marché dont l'impact sur les budgets des établissements peut s'avérer très important : un surcoût est attendu, qui viendrait s'ajouter à l'alignement annoncé des tarifs régulés sur ceux de la concurrence à l'échéance de 2015.

- un marché à procédure adaptée (MAPA) pour la désignation d'une AMO (assistance à maîtrise d'ouvrage) en charge de l'établissement de la mise en concurrence des fournisseurs d'énergie électrique dans le cadre de la loi NOME (y compris analyse des consommations actuelles, rédaction du cahier des charges, analyse des offres) ;
- le marché de maintenance multitechnique : refonte totale du marché à prévoir en fonction du retour d'expérience Vinci. Plusieurs hypothèses seront étudiées : gestion en interne de cette maintenance par l'embauche d'un ou plusieurs techniciens de niveau supérieur (cat. B), doublée de la seule externalisation des tâches à forte valeur ajoutée ; ou simple renouvellement du cahier des charges actuel, mais sur un périmètre réduit de tâches et assorti d'un intéressement du titulaire.
- le marché de fournitures DTB : ce marché a été prolongé par avenant jusqu'à la fin février 2015. Le renouvellement au 1<sup>er</sup> mars 2015 de ce marché alloué passé fin 2012 pourra être l'occasion d'une mutualisation de certains lots.
- le marché des prestations de contrôle technique : l'échéance du marché initial a été repoussée d'un mois, soit jusqu'à la mi-septembre 2015 afin d'englober les vérifications réglementaires de la période de fermeture estivale.
- le contrat de maintenance des extincteurs : la mise en concurrence du prestataire actuel apparaît nécessaire au regard des diverses mises à niveau réglementaires et normatives à réaliser sur le parc : un marché devra être envisagé courant 2015 en ce sens.
- le contrat de maintenance de l'IPBX (autocommutateur téléphonique en IP) : le marché a pour terme ultime le 31/08/2016, mais il est à dénoncer pour mise en concurrence et démarrage du nouveau contrat de maintenance au 31/08/2015.
- un MAPA pour la désignation d'une AMO chargée de réaliser l'audit du système de contrôle d'accès (SCA).
- Éventuellement, un marché pour un nouvel SCA (intégrant la mise à niveau des *firmwares* des contrôleurs, leur éventuel remplacement, et l'interfaçage avec le système anti-intrusion), en fonction du résultat de l'audit.

#### 11.4.2. Formalisation des procédures incombant aux prestataires

- Marché de ménage : dans le cadre du nouveau marché, formalisation des procédures d'admission.
- Marché de maintenance multitechnique : systématisation du suivi du tableau de l'état des installations, des essais mensuels du groupe électrogène, des remises de rapports de maintenance.
- Marché gardiennage / sécurité : formalisation des derniers outils nécessaires aux vérifications réglementaires et des consignes d'actions sur urgences techniques.

#### 11.5. ENCADREMENT DES TRAVAUX D'INTERVENANTS EXTÉRIEURS À LA DTB

- Finalisation des levées de réserves GPA 2011-2012, lot 1 et 2 Léon Grosse : en ce qui concerne les lots gros œuvre, clos/couvert, chauffage-ventilation-climatisation (CVC) et plomberie, subsistent quelques réserves importantes comme les désordres acoustiques internes et vis-à-vis des riverains, ou les problèmes

thermohygro-métriques des magasins de la BULAC. La DTB encadrera ces levées de réserves qui pourront se poursuivre après la remise du bâtiment à l'État annoncée pour novembre 2014.

- **Finalisation des levées de réserves GPA 2011-2012, lot 3 Satem** : parmi les réserves électriques de chantier, la finalisation de la gestion technique du bâtiment (GTB), programmée pour l'été 2015, nécessitera un investissement particulier de l'électricien de la DTB. Des perturbations dans l'activité du site sont à prévoir en conséquence.
- **Encadrement technique des marchés de câblage complémentaire et de système de contrôle d'accès** : la DTB, et en particulier son électricien, sera l'interlocuteur du titulaire des marchés passés par les informaticiens, concernant les interfaces avec l'environnement bâti (les services informatiques des établissements devront toutefois assurer leur rôle d'encadrement et de contrôle de la prestation).
- **Interface avec les travaux de l'Armée du Salut** : les travaux de ravalement des murs mitoyens étant achevés, la DTB continuera à défendre les intérêts des établissements dans la remise en état de l'escalier métallique de la rue du Chevaleret, pour lequel une expertise est en cours.
- **Interface avec la Semapa (escalier rue des Grands Moulins)** : un accompagnement des travaux d'achèvement de la voirie en périphérie du site est à prévoir fin 2014 ou début 2015.

#### 11.6. MISES À NIVEAU RÉGLEMENTAIRES, NORMATIVES ET ADMINISTRATIVES

En complément des contrôles réglementaires annuels, les mises à niveaux suivantes sont à prévoir en 2015 :

- **Espaces d'attente sécurisés (EAS)** : une nouvelle demande de dérogation concernant l'absence d'espaces d'attente sécurisés devra être déposée en Préfecture, suite aux exigences disproportionnées de la Commission permanente, formulées en août 2014.
- **Plan de prévention du risque d'inondation (PPRI)** : l'INALCO devait demander courant 2014 un délai supplémentaire avec pour objectif la finalisation du PPRI fin 2014. La DTB s'appuiera sur les plans de reprise des services informatiques et sur les plans d'urgence des établissements pour établir le document exigé au premier semestre 2015.
- **Suivi du classement ICPE** : les obligations des établissements en matière de classement ICPE (installations classées pour la protection de l'environnement) seront clarifiées.
- **Rédaction du SPSI de la BULAC pour la période 2015-2018** : l'élaboration du SPSI (schéma pluriannuel de stratégie immobilière) de la BULAC pour la période 2015-2018 sera menée en concertation avec le Pôle administration et logistique de la bibliothèque.
- **Renouvellement du parc de têtes de détection incendie** : le reconditionnement, lissé sur plusieurs années, des têtes de détection incendie (DI), recommandé par le constructeur tous les 6 ans, pourra commencer dès 2015.
- **Recharge des extincteurs** : de la même façon que pour les têtes de DI, les établissements devront décider s'ils préfèrent lisser sur plusieurs années et dès 2015 les opérations de recharge des extincteurs prévues par la norme NFS 61-919, ainsi que par les recommandations constructeurs.

## ANNEXE 1 – PLAN DE FORMATION PRÉVISIONNEL 2015

(En attente de validation par le comité technique)